

Les fournisseurs de la construction

en

chiffres



édition

2007

Ce dossier a été réalisé par le Sessi

Coordination et réalisation

Jean-Pierre Doffin - Tél. : 02 31 45 74 20

Patricia Rieutord - Tél. : 02 31 45 73 58

Contributions

Yvon Gourlaouen (Le développement durable,
14.2A, 26.5A, 26.6A, 26.6E)

Tél. : 02 31 45 73 72 - yvon.gourlaouen@industrie.gouv.fr

Marc Deuil (28.1A)

Tél. : 02 31 45 73 65 - marc.deuil@industrie.gouv.fr

Dominique Marchand (28.1C)

Tél. : 02 31 45 73 59

dominique-sessi.marchand@industrie.gouv.fr

Odile Roulland (20.1A, 20.2Z, 20.3Z)

Tél. : 02 31 45 74 74 - odile.roulland@industrie.gouv.fr

Jean-Christophe Letavernier (25.2E)

Tél. : 02 31 45 74 09 - jean-christophe.letavernier@industrie.gouv.fr

Valérie Quillet (26.2C, 26.3Z, 26.4A, 26.4B, partie 26.8C)

Tél. : 02 31 45 74 27 - valerie.quillet@industrie.gouv.fr

Christine Guérout (31.2A)

Tél. : 02 31 45 74 68 - christine.guerout@industrie.gouv.fr

Tanguy de Guyenro (29.2C, 29.1F)

Tél. : 02 31 45 73 87 - tanguy.de-guyenro@industrie.gouv.fr

Brigitte Wichmann (28.2D)

Tél. : 02 31 45 73 91 - brigitte.wichmann@industrie.gouv.fr

Pierre Switsers (29.7A)

Tél. : 02 31 45 73 68 - pierre.switsers@industrie.gouv.fr

Annie Thibault (26.1A, 26.1C, partie 26.1G)

Tél. : 02 31 45 74 33 - annie.thibault@industrie.gouv.fr

Marie-Claire Foucher (17.5A)

Tél. : 02 31 45 74 58 - marie-claire.foucher@industrie.gouv.fr

Andrée Demange (partie 24.3Z & P. 24.6C)

Tél. : 02 31 45 74 47 - andree.demange@industrie.gouv.fr

Composition par PAO

Patricia Bréard - Brigitte Lory - Catherine Tallevi

Directeur de la publication

Yves Robin

Chef du Service des études et des statistiques industrielles

Contacts

Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi

Sessi

Service des études et des statistiques industrielles

Centre d'enquêtes statistiques

5, rue Claude Bloch

14024 CAEN CEDEX

Tél. : 02 31 45 73 33 - Télécopie : 02 31 45 74 84

Centre d'information

10, rue Auguste Blanqui

93186 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01 41 63 58 60 - Télécopie : 01 41 63 58 59

Ademe

Centre de Paris

27, rue Louis Viret

75737 Paris cedex 15

Tél. : 01.47.65.20.00 - Télécopie : 01.46.45.52.36

Site : www.ademe.fr

Vous recherchez des statistiques sur l'industrie française ?

Le Sessi met à votre disposition
sur le site internet :

www.industrie.gouv.fr/sessi

un ensemble de résultats chiffrés :

- Conjoncture industrielle
- Statistiques sur le système productif
- Publications

Le Sessi souhaite la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations qu'il publie.

Toute reproduction, **avec indication de la source**, est donc autorisée, sans aucune restriction.

Photos de couverture

© James Hardy

Sylviane Thomas

Avec les remerciements du Sessi

Sommaire

Contacts et sommaire	2 - 3
Les fournisseurs de la construction	4 - 11
Le gros-oeuvre	
Filière béton	14 -15
Travail de la pierre	16
Mortiers et béton secs	17
Constructions métalliques	18
Le second oeuvre	
Tuiles et briques	20
Charpentes et panneaux en bois	21
Matériel électrique	22
Produits d'isolation minéraux	23
Robinetterie pour le bâtiment	24
Appareils sanitaires	25
Radiateurs et chauffe-eau	26
Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	27
Plâtre	28
Verre	29
Menuiseries en bois, métal et matières plastiques	30 -31
Revêtements des sols et des murs	32 -33
Peintures, enduits et colles	34
Principaux concepts	35

Organismes professionnels (liste non exhaustive)

AIMCC (Association des industries de produits de la construction)

3, rue Alfred Roll - 75849 Paris cedex 17

Tél. : 01 44 01 47 80 - Télécopie : 01 44 01 47 44

Site internet : www.aimcc.org

FCBA (Institut technologique)

10, avenue de Saint Mandé - 75012 PARIS

Tél. : 01.40.19.49.19 - Télécopie : 01.43.40.85.65

Site internet : www.ctba.fr

FFB (Fédération française du bâtiment)

33, avenue Kléber - 75784 Paris cedex 16

Tél. : 01 40 69 51 00 - Télécopie : 01 45 53 58 77

Site internet : www.ffbatiment.fr

FFPV (Fédération française des professionnels du verre)

10, rue du débarcadère - 75008 Paris

Tél. : 01.40.55.13.55 - Télécopie : 01.40.55.13.56

Site internet : www.verre.org

FIB (Fédération de l'industrie du béton)

23 rue de la vanne - 92170 Montrouge

Tél. : 01.49.65.09.09 - Télécopie : 01.49.65.08.61

Site internet : www.fib.org

FIPEC (Fédération des industries des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs)

42, Avenue Marceau - 75008 Paris

Tél. : 01.53.23.00.00 - Télécopie : 01.47.20.90.30

Site internet : www.fipec.org

FFTB (Fédération française des tuiles et briques)

17, rue Letellier - 75015 Paris

Tél. : 01.44.37.07.10 - Télécopie : 01.44.37.07.20

Site internet : www.ffmpeg.org

GIMELEC (Groupement des industries de l'équipement électrique du contrôle électrique et des services associés)

11 - 17 rue Hamelin - 75783 Paris cedex 16

Tél. : 01.45.05.70.70 - Télécopie : 01.47.04.68.57

Site internet : www.gimelec.fr

Fédération des chambres syndicales de l'industrie du verre

21, boulevard Pasteur - 75015 Paris

Tél. : 01.42.65.60.02 - Télécopie : 01.42.66.23.88

Profluid (Association française des pompes, des compresseurs et de la robinetterie)

45, Rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie

Tél. : 01 47 17 62 98 - Télécopie : 01 47 17 63 00

Site internet : www.profluid.org

SFIC (Syndicat français de l'industrie cimentière)

7, place de la Défense - 92974 Paris-La-Défense cedex

Tél. : 01.55.23.01.23 - Télécopie : 01.55.23.01.24

Site internet : www.infociments.fr

SNEP (Syndicat national de l'extrusion plastique - profilés et compounds)

11 bis, rue de Milan - 75009 Paris

Tél. : 01.53.32.79.79 - Télécopie : 01.53.32.79.70

Site internet : www.snep.org

Syndicat de la construction métallique de France

20, rue Jean Jaurès - 92807 Puteaux

Tél. : 01.47.74.66.15 - Télécopie : 01.40.90.08.60

Site internet : www.scmf.com

SNFA (Syndicat national de la construction, des fenêtres, façades et activités associées)

10, rue du Débarcadère - 75852 Paris cedex 17

Tél. : 01 40 55 11 80 - Télécopie : 01 40 55 11 81

Site internet : www.snfa.fr

UFTM (Union française des tapis et moquettes)

B. P. 30 - 59531 - Neuville en Ferrain

Tél. : 03 20 69 06 80 - Télécopie : 03.20.69.06.89

Site internet : www.moquette.uftm.com

UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction)

3, rue Alfred Roll - 75849 Paris cedex 17

Tél. : 01.44.01.47.01 - Télécopie : 01.40.54.03.28

Site internet : www.unicem.fr

Les fournisseurs de la construction

Les entreprises industrielles rassemblées sous cette dénomination fabriquent les biens intermédiaires, les biens d'équipement ou les biens de consommation qui seront utilisés par les corps de métiers de la construction. Cet ensemble d'entreprises constitue une palette relativement large de secteurs d'activités hétérogènes.

Les activités industrielles retenues sont les suivantes :

Gros œuvre :

- Filière béton
- Travail de la pierre
- Mortiers et béton sec
- Constructions métalliques

Second œuvre :

- Tuiles et briques
- Charpentes et panneaux en bois
- Matériel électrique
- Produits d'isolation minéraux
- Robinetterie pour le bâtiment
- Appareils sanitaires
- Radiateurs et chauffe-eau
- Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques
- Plâtre
- Verre
- Menuiseries en bois, métal et matières plastiques
- Revêtements des sols et des murs
- Peintures, enduits et colles

L'approche établie à travers l'exploitation des résultats des enquêtes statistiques se réfère à la nomenclature d'activité française (NAF) et consiste à classer les entreprises par secteurs, selon le code APE afférent à l'activité principale qu'elles exercent. Elle peut conduire à des divergences avec les résultats de la branche correspondante (cf. définition des concepts en page 35).

En outre les règles du secret statistique s'appliquent à certaines activités telles la serrurerie, les tuyauteries, la domotique... Les données chiffrées de ces activités ne figurent donc pas dans ce document.

Les entreprises de 20 salariés ou plus : ratios et performances - 2005 -

		Gros œuvre	Second œuvre	Les fournisseurs de la construction	L'industrie manufacturière
Chiffres clés du secteur					
Nombre d'entreprises		1 167	1 046	2 213	19 528
Effectif employé		83 893	172 208	256 101	2 738 884
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	17 873	30 071	47 944	631 131
Valeur ajoutée hors taxes	M€	6 026	9 695	15 721	171 591
Principaux ratios et performances					
Productivité apparente du travail : VAHT / personne	%	71,8	56,3	61,4	62,7
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	33,7	32,2	32,8	27,2
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	4,8	24,3	17,0	39,9
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	41,1	25,1	31,2	25,5
Taux d'endettement : Charge fin. / VAHT	%	2,8	7,8	5,9	6,4
Taux de profitabilité : RNC / CAHT	%	19,3	6,4	6,5	2,8
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	15,3	8,8	11,3	11,5

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

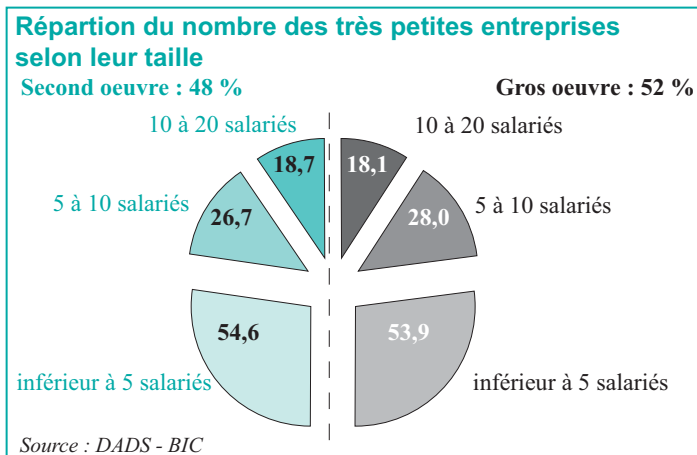
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

Les très petites entreprises industrielles de moins de 20 salariés - 2004 -

Chiffres clés du secteur	Gros œuvre	Second œuvre	Les fournisseurs de la construction	moins de	de 5 à	de 10 à
				5 salariés	- de 10 salariés	- de 20 salariés
Nombre d'entreprises	4 266	4 638	8 904	4 834	2 462	1 638
Effectif salarié moyen	24 270	26 320	50 590	10 796	17 357	22 437
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 3 332,1	3 233,4	6 565,5	1 536,2	2 181,3	2 848,0
Valeur ajoutée hors taxes	M€ 1 137,9	851,6	1 989,5	302,1	689,0	998,4
Investissements corporels	M€ 192,0	117,7	309,7	79,2	104,5	126,0
Immobilisations corporelles	M€ 1 659,3	911,1	2 570,4	692,8	880,7	996,7

Champ : entreprises de moins de 20 salariés

Source : DADS - BIC, 2004



Les très petites entreprises industrielles

Les très petites entreprises industrielles (TPEI)¹ sont des acteurs fort présents parmi les fournisseurs de la construction. Quatre fois plus nombreuses que leurs homologues employant 20 salariés ou plus, elles constituent un bassin d'emploi équivalent à plus de 15 % de l'effectif salarié moyen de l'ensemble des entreprises fournisseurs de la construction, toutes tranches confondues. Et elles contribuent pour 12 % du chiffre d'affaires hors taxes généré par ces mêmes opérateurs.

En 2004, les 8 904 TPEI se répartissent presque à égalité entre les fournisseurs du gros œuvre et ceux du second œuvre. Dans chaque cas, quatre entreprises sur cinq occupent moins de 10 salariés.

La répartition des 50 000 salariés est également équilibrée à 48 % pour les fournisseurs du gros œuvre et 52 % pour ceux du second œuvre.

Ces deux ensembles réalisent approximativement chacun un chiffre d'affaires hors taxes identique d'environ 3,3 milliards d'euros.

Pour les fournisseurs du gros œuvre, le travail de la pierre de construction et la construction métallique rassemblent près de six emplois sur dix. Ces deux secteurs d'activités contribuent pour près de la moitié à la formation du chiffre d'affaires correspondant.

Dans le domaine des fournisseurs du second œuvre, la fabrication de charpentes et de menuiseries en bois et celle de menuiseries métalliques prédominent. Ces deux activités y emploient plus de la moitié des salariés et créent près de 50 % du chiffre d'affaires.

¹ Cette catégorie d'entreprises rassemble les unités dont l'effectif salarié moyen est inférieur à 20 personnes, y compris celles n'employant aucun salarié (selon la définition des DADS). Les données chiffrées correspondent à l'exercice 2004.

Un secteur diversifié...

En 2005, les fournisseurs de la construction rassemblaient environ 11 000 entreprises. Les 2 200 entreprises de 20 salariés ou plus, soit plus d'une entreprise industrielle sur dix, emploient près de 260 000 salariés en France soit l'équivalent de l'industrie automobile. Cependant, leur chiffre d'affaires de près de 48 milliards d'euros est nettement moins élevé que celui de l'industrie automobile. La productivité apparente du travail approche celle de l'industrie manufacturière mais lui est inférieure d'un peu plus d'un point. Rhône-Alpes, l'Île-de-France et les Pays de la Loire concentrent un tiers des emplois du secteur et des établissements.

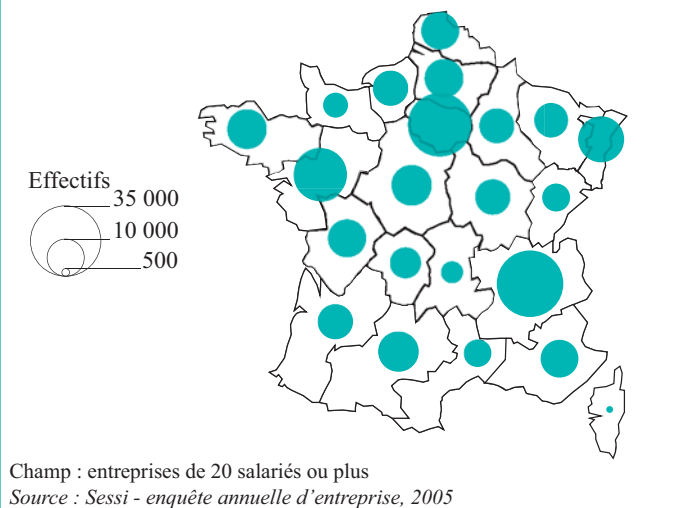
La répartition des entreprises entre le gros œuvre et le second œuvre est équilibrée : 1 100 unités pour les 20 salariés ou plus et 4 500 environ pour les moins de 20 salariés. En revanche, l'examen des effectifs salariés révèle une différence marquée, puisque le second œuvre rassemble près des deux tiers des emplois. La répartition se révèle quasiment identique (deux tiers / un tiers) pour la formation du chiffre d'affaires des fournisseurs de la construction. Le taux d'intégration de chaque famille avoisine les 33 % et se situe très au-dessus de celui de l'industrie manufacturière.

Les groupes sont nombreux au sein des fournisseurs de la construction. Leur contribution à la formation de la valeur ajoutée dépasse les 80 %, pourcentage légèrement inférieur cependant à celui observé pour l'industrie manufacturière. Les poids des groupes français et de nationalité étrangère dans la formation de la valeur ajoutée sont similaires à ceux observés dans l'industrie manufacturière. Cette situation se retrouve dans les autres secteurs d'activités, à des degrés variables, pour les produits en plastiques, pour certains éléments en bois et pour la plupart des équipements.

... aux performances réelles

Les entreprises fournisseurs de la construction affichent un taux d'exportation nettement moindre que celui de l'industrie manufacturière. L'écart entre les deux composantes (gros œuvre et second œuvre) se situe dans un rapport de un à cinq. Ce constat résulte de la contribution d'activités dont les productions pondéreuses sont destinées par nature à une utilisation locale pour le gros œuvre (les produits d'extraction et la filière béton par exemple), tandis que le second œuvre concerne plus des biens d'équipement ou de consommation plus facilement transportables.

Répartition régionale des effectifs



Hormis le taux d'exportation, les ratios fondamentaux des entreprises fournisseurs de la construction par rapport à ceux de l'industrie manufacturière sont bons et traduisent la qualité des performances. La rémunération des capitaux et le taux de profitabilité supérieurs en font un secteur attractif dont le taux d'endettement et celui des investissements restent, par ailleurs, dans la moyenne de l'industrie manufacturière. Ces bons résultats doivent beaucoup aux fournisseurs du gros œuvre, en raison notamment de la présence des groupes des industries cimentières.

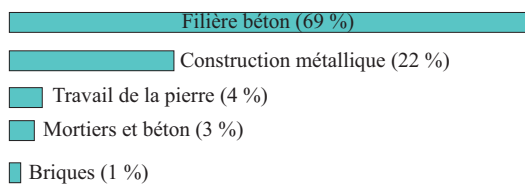
Une production nationale très variée...

L'offre des fournisseurs de la construction comprend des matériaux et des produits de nature et de fabrication très différentes, du béton aux ascenseurs en passant par tous les types de menuiseries.

Les produits

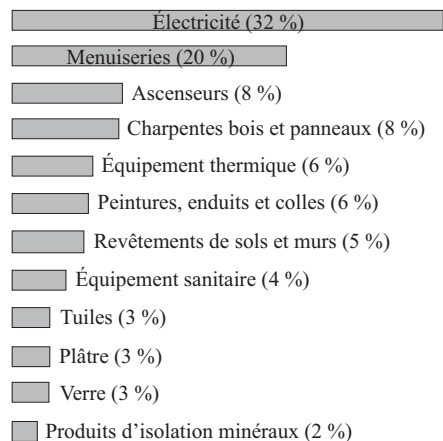
Gros oeuvre : la filière béton prédomine

Facturations



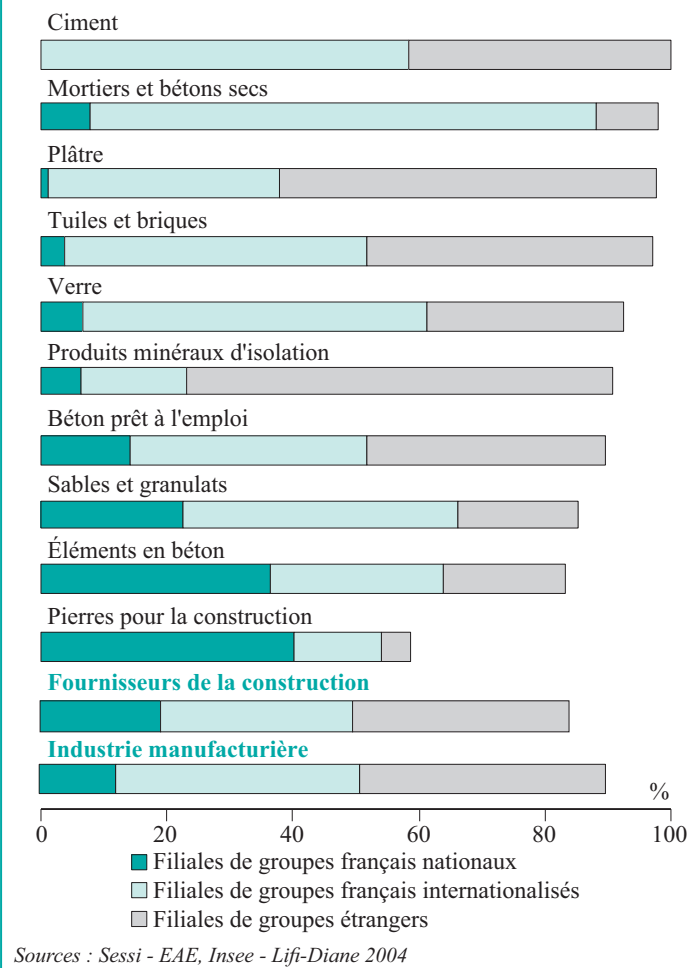
Second oeuvre : un tiers pour le matériel électrique

Facturations



Source : Sessi, enquête annuelle de branche - FIEE, UNICEM, FFTB, SFIC, FIB

Poids des groupes dans la valeur ajoutée



En 2005, les produits destinés au gros œuvre représentaient 40 % des facturations dont près de 70 % consacrés à la filière béton. Dans le cadre du second œuvre, les travaux d'installation absorbent près du tiers des facturations correspondantes, avec une part importante pour les matériels électriques.

Le marché dépend fortement de l'activité de la construction. Celle-ci connaît depuis quelques années une tonicité marquée, malgré un environnement économique manifestant quelque essoufflement. En termes de facturations, la production des fournisseurs de la construction progresse de plus de 18 % entre 2000 et 2005. L'évolution est cependant presque deux fois plus importante dans le secteur des fournisseurs du gros œuvre que dans celui du second œuvre. Au sein de cette dernière population, les entreprises approvisionnant les opérateurs en travaux de finition augmentent d'un tiers le niveau de leurs facturations sur la même période.

... fortement concurrencée par les importations

La production nationale des fournisseurs de la construction se trouve confrontée à une vive concurrence de produits étrangers sur le marché domestique. En 2005, les importations correspondaient en valeur à plus de 40 % de ce qui est élaboré dans l'Hexagone. Toutefois, ce phénomène affecte plus les activités opérant pour le second œuvre pour lesquelles les importations sont équivalentes à plus de 60 % de la valeur des fabrications françaises correspondantes. Pour le gros œuvre, elles ne représentent qu'un peu plus de 10 % de la production nationale. Les importations se concentrent essentiellement sur des biens utilisés pour les installations électriques et sanitaires.

Cependant, une part notable de la production nationale est destinée à des clients étrangers. Les exportations en 2005, tout en restant inférieures aux importations, atteignent près de 35 % des facturations des fournisseurs de la construction. Mais les opérateurs du second œuvre exportent plus, leur contribution représentant plus de 50 % de leur fabrication. Cette part n'est que de 7 % pour le gros œuvre. Les composés destinés aux installations électriques et sanitaires constituent les biens les plus exportés.

Entre 2000 et 2005, le rapport entre les importations et la production française augmente d'un peu plus de un point. Ce constat est plus marqué pour les produits destinés au second œuvre pour lesquels la hausse atteint plus de trois points. Pendant la même période, le constat s'inverse pour les exportations. En effet, la part de production exportée correspondante chute de plus de quatre points, recul qui s'explique essentiellement par les produits utilisés dans le second œuvre.

Des échanges essentiellement européens

En 2005, l'Allemagne constitue le premier fournisseur de la France. L'essentiel des échanges porte sur les matériels d'équipement électrique et sanitaire. L'Italie et l'Espagne fournissent prioritairement des carreaux en céramique destinés aux revêtements de sols et de murs. La Belgique vend surtout des produits de construction métallique et des fabrications issues de la transformation du verre plat.

L'essentiel des ventes françaises en Europe est réalisé avec les matériels d'équipement électrique, mais aussi les panneaux de bois.

Hors de l'Union européenne, la Chine est le premier fournisseur de la France pour les matériels électriques et les États-Unis le premier client pour ces mêmes matériels, les panneaux de bois et la robinetterie.

Innovation

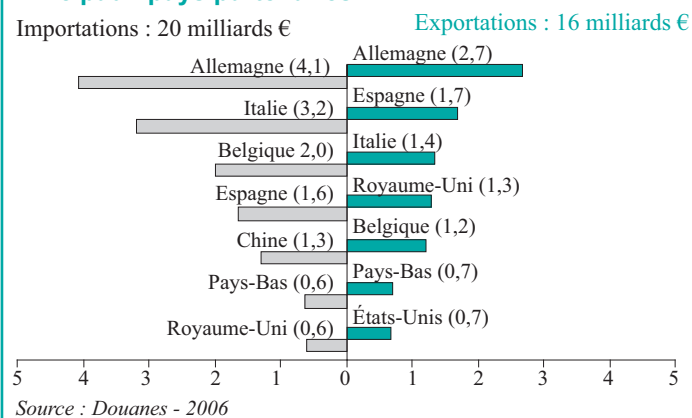
Les contraintes environnementales, les économies d'énergie et la maîtrise des risques constituent des incitations à l'innovation, conduisant les différents fournisseurs de la construction à améliorer à la fois les produits qu'ils mettent sur le marché et les procédés de fabrication correspondants.

En effet, les préoccupations de développement durable incitent progressivement les professionnels du bâtiment à intégrer dans leur démarche la conception d'immeubles et de maisons à hautes performances énergétiques. Du sol à la toiture, en passant par les vitrages, les matériaux évoluent pour répondre à une attente des consommateurs et pour se mettre en conformité avec la réglementation, en matière de respect de l'environnement, d'économie d'énergie ou d'amélioration de la sécurité.

L'innovation concerne aussi bien les fournisseurs du gros œuvre que du second œuvre. Elle suscite des projets technologiques en rupture avec les concepts plus traditionnels et s'appuie sur les progrès des technologies de l'information et de la communication. L'objectif est de pouvoir développer des constructions de bâtiments à énergie positive sans effet de serre, plus sûrs, plus sains et « intelligents ».

L'enquête sur l'innovation (CIS4) réalisée par le Sessi et couvrant la période 2002 à 2004 montre que, dans le domaine des industries de produits minéraux (opérateurs fabriquant les matériaux de construction et l'ensemble de la production verrière), 26 % des entreprises de 10 salariés ou plus se déclarent innovantes en procédés. Le taux d'entreprises innovantes en produits atteint 17,5 %. Pour 11 % d'entre elles, ces produits sont nouveaux pour le marché et génèrent 2,7 % du chiffre d'affaires.

Principaux pays partenaires



Évolution de la production et du commerce extérieur

Facturations totales en millions d'euros

	Production			Commerce extérieur					
	1995	2000	2005	1995		2000		2005	
				Export	Import	Export	Import	Export	Import
Le gros œuvre	n.d.	13 609	17 119	1 328	915	1 328	1 506	1 244	1 998
Le second œuvre	n.d.	22 771	25 996	12 914	9 048	12 914	13 791	13 815	16 605
Les fournisseurs de la construction	n.d.	36 380	43 115	11 298	9 962	14 243	15 296	15 059	18 603

Source : Sessi, Enquête annuelle de branche - UNICEM, FFTB, SFIC, FIB, Douanes
n.d. : non disponible

Innovation et compétitivité : un pôle pour le bâtiment

Les pôles de compétitivité

En créant les pôles de compétitivité, les pouvoirs publics ont voulu stimuler l'économie et renforcer la compétitivité des entreprises françaises. Pour cela, ils ont cherché à rapprocher les acteurs publics et privés de l'innovation.

Au cours des CIIACT* du 12 juillet 2005 et du 6 mars 2006, 66 pôles de compétitivité ont été labellisés et ont reçu le soutien financier de l'État.

Chaque pôle vise à rassembler sur un territoire donné les compétences des unités publiques et privées de recherche, des centres de formation et le savoir-faire des entreprises, dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies et promouvoir le travail collaboratif sur des projets innovants.

Le pôle de compétitivité Derbi

Parmi les pôles à dominante industrielle, suivis par la direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, Derbi (Développement des énergies renouvelables Bâtiment-Industrie) s'attache aux énergies renouvelables au travers de leurs applications dans le bâtiment et l'industrie.

Localisé dans la région Languedoc-Roussillon, ce pôle affirme sa vocation pour l'essor des technologies innovantes dans le domaine des énergies renouvelables. L'un des trois axes stratégiques retenus s'intéresse au bâtiment producteur d'énergie.

Ce type d'ouvrage allie conception globale intelligente, optimisation des performances de l'enveloppe et intégration des énergies renouvelables (solaire, thermique, photovoltaïque, géothermie, petit éolien) particulièrement en conditions climatiques méditerranéennes.

Pour en savoir plus : www.compétitivité.gouv.fr
www.pôle-derbi.gouv.fr

*CIIACT : Comité interministériel de l'aménagement et des collectivités territoriales

Les matériaux au coeur de la démarche de développement durable

Dans la construction, les préoccupations en matière de développement durable apparaissent en amont, dès la conception des bâtiments et ouvrages, puis lors de leur construction et de leur entretien. Le choix initial des matériaux constitue un facteur déterminant. Les fournisseurs de produits destinés à la construction ont ainsi identifié trois principaux axes de progrès : limiter les prélèvements sur les ressources naturelles non renouvelables, réduire les rejets polluants dans le milieu naturel lors du processus de production et réfléchir au devenir des matériaux en fin de vie.

De nombreuses actions concrètes

Contribuer à la réduction de l'effet de serre

Les processus de production de certains produits (chaux, tuiles et briques, verre, ciment...) impliquent des consommations d'énergies fossiles élevées. La combustion de ces énergies occasionne d'importantes émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Ce gaz à effet de serre est également émis lors de la décarbonatation, c'est-à-dire la transformation du calcaire - matière première de la chaux, du ciment, du verre -, sous l'effet de la chaleur. Afin de limiter ces émissions, les producteurs concernés œuvrent depuis de nombreuses années par la substitution de déchets aux combustibles fossiles et l'amélioration de l'efficacité énergétique des processus de production. Selon le Citepa (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique), les émissions de CO₂ issues de la fabrication des minéraux non métalliques et des matériaux de construction ont diminué de près de 17 % entre 1990 et 2004, soit davantage que celles de l'ensemble de l'industrie manufacturière (- 11 %).

Limiter l'impact des industries extractives

L'extraction de matériaux dans les carrières est désormais strictement réglementée pour contrôler les nuisances environnementales (impacts sur l'air et l'eau, émissions sonores). Les demandes d'exploitation de carrières sont soumises à une enquête publique. Une étude d'impact préliminaire doit prévoir le mode d'exploitation, ses effets sur l'environnement et les mesures d'accompagnement pour y remédier. Elle doit également prévoir la réhabilitation des sites à la fin de leur exploitation.

Réduire l'impact du transport des granulats

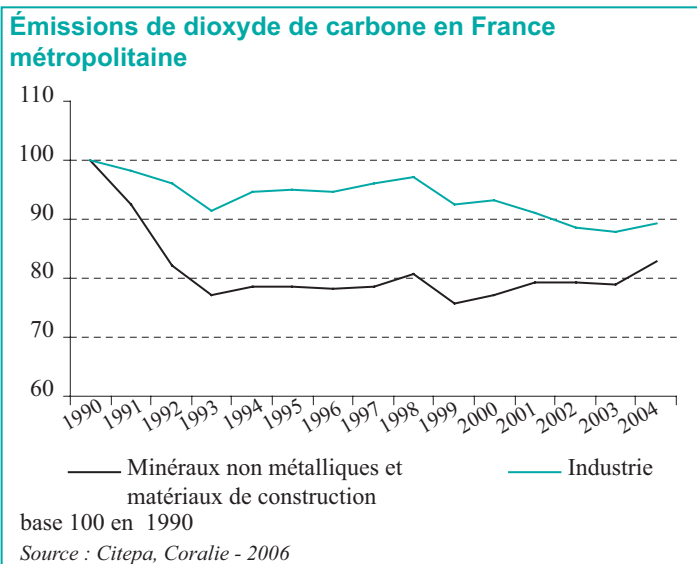
Avec plus de 500 millions de tonnes transportées chaque année (dont 350 à 400 millions de tonnes de granulats), les matériaux de construction représentent environ 40 % du tonnage de marchandises convoyées en France. Conséquence de l'épuisement progressif de la ressource en granulats dans certaines régions à forte consommation, les distances de transport s'allongent et les nuisances environnementales augmentent. Aussi, les entreprises et organisations professionnelles du secteur s'efforcent de promouvoir le trafic fluvial et le transport par chemin de fer pour l'acheminement de ces matériaux.

Recycler les déchets de la construction

Le volume des déchets inertes produits par les chantiers du bâtiment et des travaux publics dépasse 300 millions de tonnes par an. Leur élimination et/ou leur revalorisation impose une organisation visant à regrouper les produits de plusieurs chantiers. Les grandes entreprises intègrent aujourd'hui cette démarche dans leur processus d'action. Toutefois, le problème reste plus difficile pour les artisans et les PMI.

Prendre en compte les caractéristiques environnementales et sanitaires des matériaux

Les fournisseurs de matériaux offrent aux prescripteurs des fiches techniques présentant les caractéristiques environnementales et sanitaires de leurs produits ou systèmes de construction. Ces documents reposent sur l'analyse du cycle de vie (ACV) qui mesure les ressources nécessaires à la fabrication d'un produit ou d'un dispositif destiné au bâtiment et en quantifie parallèlement les impacts sur l'environnement. Elle s'exprime en France suivant la norme NFP 01-010, selon 10 critères tels que la consommation d'énergie, de matières premières et d'eau, la production de déchets, etc.



Le cadre réglementaire s'enrichit

Les bâtiments consomment, pour leur fonctionnement, environ 46 % de l'énergie totale et produisent un quart des émissions de dioxyde de carbone. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments est donc un enjeu de premier plan qui passe notamment par l'évolution des performances des matériaux. De nombreux textes réglementaires, tant européens que français, encadrent désormais cette démarche de développement durable. La directive européenne de 2002 sur la performance énergétique des bâtiments et la réglementation thermique des constructions neuves (RT2000 et RT2005) font référence. Ces nouvelles réglementations ont entre autres pour effet d'inciter les industriels à innover et proposer des produits plus performants, en général de plus haute valeur ajoutée. Il en est ainsi par exemple des vitrages à isolation renforcée ou des produits d'isolation tels la laine de verre ou la laine de roche, dont la fabrication est faiblement émettrice de CO₂.

Plus récemment, le plan climat, présenté en juillet 2004 par le ministère de l'écologie et du développement durable, regroupe des actions visant à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2010. Plusieurs dispositions de ce plan concernent les fournisseurs de matériaux, en premier lieu l'affectation de quotas d'émissions de CO₂ à des établissements émetteurs dans les secteurs de la production de chaux, de ciment, de tuiles, de briques et de verre.

L'action des pouvoirs publics se traduit également par un accompagnement des entreprises dans le développement de leur responsabilité sociale et environnementale. Dans ce cadre, après des actions de sensibilisation menées auprès des acteurs industriels concernés, en particulier les PMI, la direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi a confié à l'Afnor la mission de définir des instruments de référence pour les aider dans leurs démarches. Le guide SD 21000 rassemble les préconisations pour une prise en compte efficace des enjeux du développement durable et cible la responsabilité sociale des unités de production à travers les stratégies qu'elles développent et le management qu'elles mettent en œuvre. La démarche vise à élaborer un plan d'actions afin d'améliorer l'efficacité des entreprises dans les trois composantes du développement durable.

Pour l'ensemble de leurs démarches en faveur du développement

durable, les entreprises peuvent s'appuyer sur divers organismes. L'Ademe, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, est engagée depuis 1992 dans les développements de la haute qualité environnementale. Par ses actions de soutien de la recherche-développement ou dans l'éducation à l'environnement, l'Agence apporte des solutions de long terme aux acteurs de la société. Le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) agit pour sa part dans le domaine de la construction. Son département « Développement durable » consacre la majeure partie de ses activités à des recherches et des études sur des sujets comme l'évaluation des risques pour la santé liés au bâtiment, l'évaluation de la qualité environnementale des bâtiments et des produits de construction ou encore la maîtrise de l'énergie. Partenaire de l'Ademe et membre de l'association HQE, le CSTB contribue au développement de l'utilisation de l'énergie solaire dans les bâtiments et participe à l'élaboration d'une certification HQE pour le tertiaire.

□

La démarche haute qualité environnementale dans le bâtiment

Initiée au début des années 90, la démarche haute qualité environnementale (HQE) vise à limiter les impacts sur l'environnement d'une opération de construction ou de réhabilitation d'un bâtiment tout en assurant à l'intérieur de celui-ci des conditions de vie saines et confortables.

La mise en œuvre des actions correspondantes s'organise autour de l'association HQE, créée en 1996. Elle regroupe l'ensemble des acteurs du bâtiment. Il s'agit d'organismes publics ou collectifs (associations, syndicats professionnels) intervenant en matière de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre au côté des entreprises, des fabricants de produits de construction, d'experts, de réseaux d'acteurs régionaux, etc.

L'association HQE constitue un lieu d'échanges, de concertation, d'information, de formation et d'action. Elle met en réseau les compétences et les expériences de ses membres au service des projets individuels et collectifs.

À lire et à consulter

Les matériaux de construction, Sessi, janvier 2007 - Inventaire des émissions de polluants atmosphériques en France - Séries sectorielles et analyses étendues - Format Secten, Rapport d'inventaire national du Citepa, Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, février 2006

Les chiffres clés du bâtiment, Ademe, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, édition 2004

www.citepa.org (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique)

www.ademe.fr (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

www.assohqe.org (Association haute qualité environnementale)

www.cstb.fr (Centre scientifique et technique du bâtiment)

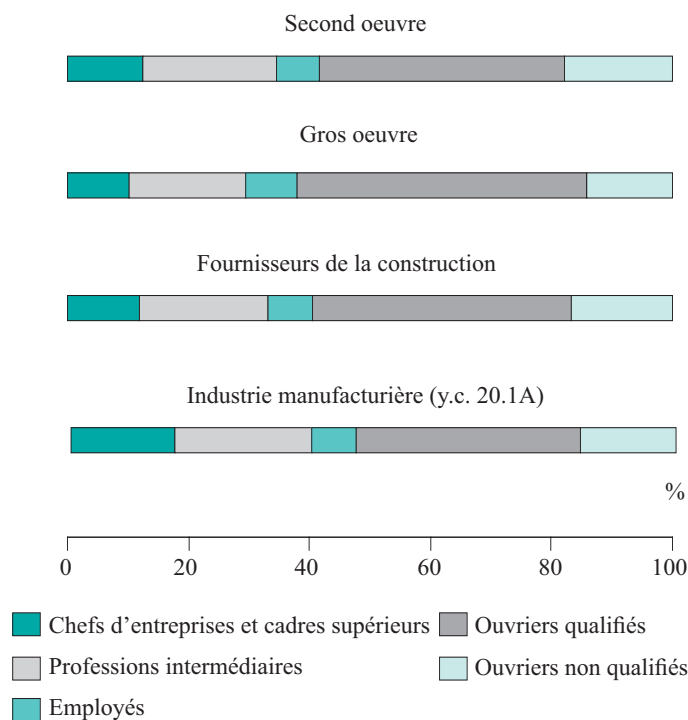
www.ecologie.gouv.fr

www.industrie.gouv.fr

Champ et terminologie

L'industrie manufacturière comprend pour les données sociales l'activité 20.1A correspondant au sciage et rabotage du bois. Celle-ci, exclue du champ de collecte du Sessi, fait partie des fournisseurs de la construction. En outre, les termes industrie et industrie manufacturière sont utilisés indifféremment : dans tous les cas, il s'agit de l'industrie manufacturière.

Structure comparée des qualifications en 2004



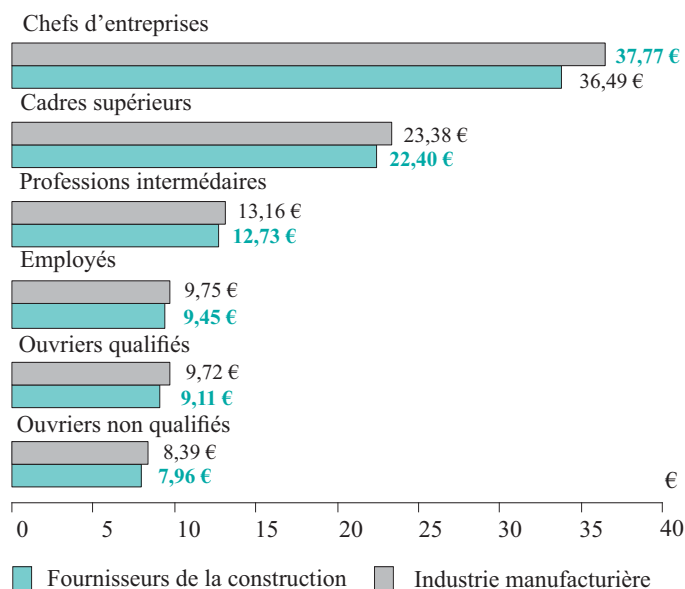
Source : Sessi - DADS

Une forte proportion d'ouvriers

Les fournisseurs de la construction emploient proportionnellement davantage d'ouvriers que l'ensemble de l'industrie manufacturière : en 2004, 59 % des salariés du secteur sont des ouvriers, contre 53 % dans l'industrie. Il s'agit pour 72 % d'ouvriers qualifiés, soit une proportion relativement proche de celle observée dans l'industrie (70 %). La part des ouvriers possédant une qualification est notamment élevée dans le gros œuvre (extraction de pierres et d'ardoises, production de sables et granulats, fabrication de ciment, de béton...), où ils représentent respectivement 77 % des ouvriers et 48 % du total des salariés de ce segment. Par ailleurs, la présence des ouvriers qualifiés est forte au sein des petites entreprises qui, comparativement à leurs homologues de 20 salariés ou plus, emploient, en termes relatifs, beaucoup d'ouvriers qualifiés et peu de professions intermédiaires. D'une manière générale, les petites entreprises du secteur des fournisseurs de la construction contribuent notablement à la déformation des structures de qualification en faveur des ouvriers, lesquels sont 66 % dans les

entreprises de moins de 20 salariés ou plus et 59 % dans celles de 20 ou plus (contre respectivement 55 et 53 % dans l'industrie). Parallèlement, à l'autre bout de la chaîne des qualifications, les postes de direction et d'encadrement supérieur apparaissent moins nombreux dans le secteur des fournisseurs de la construction que dans l'industrie manufacturière, le différentiel s'élevant à 5 points.

Salaire horaire net en 2004



Source : Sessi - DADS

Un niveau de rémunération plus faible que dans l'industrie...

En 2004, le niveau du salaire horaire net moyen dans le secteur des fournisseurs de la construction (11,33 €) se révèle inférieur à ce qu'il est dans l'industrie manufacturière (12,65 €). Cette situation s'explique par les effets conjugués de plusieurs facteurs. D'abord, la structure des qualifications des salariés des fournisseurs de la construction fait ressortir la part prépondérante des ouvriers et une sous-représentation des chefs d'entreprises et cadres supérieurs. En outre, à qualification égale, les rémunérations offertes par les fournisseurs de la construction sont plus faibles que celles versées dans l'industrie ; une des raisons pourrait être que les petites et moyennes entreprises - qui, d'une manière générale, accordent des salaires plus faibles que les entreprises de plus grande taille - sont proportionnellement un peu plus nombreuses dans le secteur des fournisseurs de la construction que dans l'industrie.

Pendant la période 2002-2004, le différentiel en niveau s'est accru : il était de 1,32 € en 2004, contre 1,16 € en 2003 et 1,13 € en 2002.

Le dynamisme de la construction pourrait entraîner un rattrapage des salaires

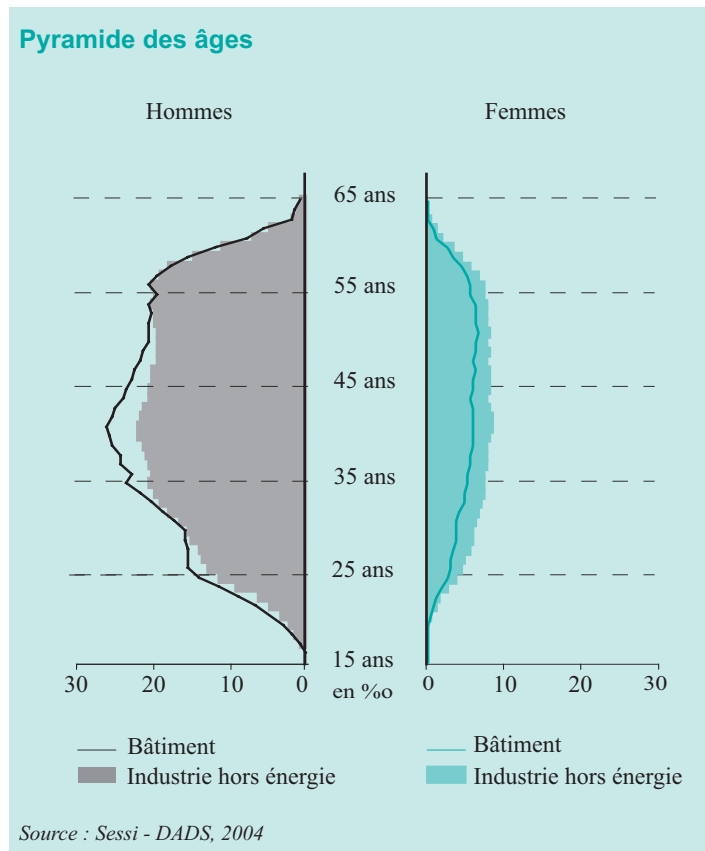
On observe une croissance sensible des mises en chantier de logements depuis 2003 (cf. encadré). Le dynamisme du secteur se traduit en partie par des tensions sur l'offre, qui sont visibles notamment dans l'évolution de l'indice des prix de la construction (ICC) et, surtout, dans l'allongement des délais de construction. L'ICC a ainsi progressé de près de 7 % entre 2005 et 2006. Quant à la durée moyenne des travaux de chantier, elle est passée de 15,1 mois en 2004 à 15,3 mois en 2005. Cette conjoncture porteuse et les tensions sur l'offre qu'elle induit devraient normalement entraîner un resserrement des écarts entre les niveaux de salaires pratiqués dans le secteur des fournisseurs de la construction et ceux versés dans l'industrie manufacturière.

Un secteur très peu féminisé et dont la répartition par âge est identique à celle de l'industrie

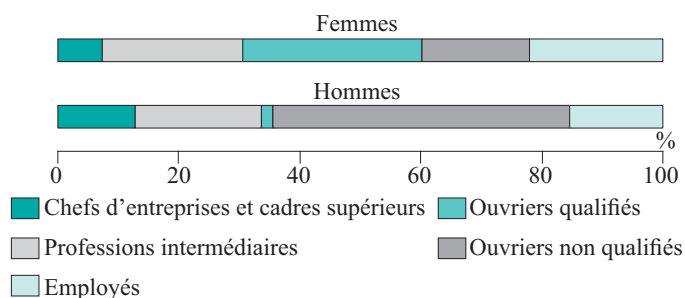
La part des femmes travaillant pour les fournisseurs de la construction est faible, sans doute en raison de la pénibilité de certains métiers. En 2004, les femmes ne représentaient que 20 % du total des salariés du secteur, alors qu'elles étaient 28 % dans l'ensemble de l'industrie.

Elles occupent, pour 30 % d'entre elles, des postes d'employées, soit neuf points de plus que dans l'industrie. Par ailleurs, leur présence sur des postes à responsabilité, chefs d'entreprise ou cadres supérieurs, est limitée.

En revanche, l'écart salarial entre les hommes et les femmes est nettement moins marqué que dans l'industrie manufacturière : en 2004, le différentiel de niveau de salaire horaire entre les hommes et les femmes se situe à 1,49 € chez les fournisseurs de la construction, alors qu'il s'élève à 2,24 € dans l'industrie.



Structure des qualifications en 2004



Source : Sessi - DADS

La pyramide des âges des salariés des fournisseurs de la construction ne présente guère de spécificités comparativement à l'industrie manufacturière. Dans les deux cas, les moins de 30 ans représentent légèrement moins d'un cinquième des effectifs et les plus de 50 ans, environ un quart. □

La construction connaît une conjoncture porteuse, susceptible d'avoir des effets sur les salaires

Les mises en chantier, qui étaient situées à des niveaux assez faibles (systématiquement inférieurs à 300 000 par an) au cours des années 1990, ont connu un redressement à la fin de la décennie puis une stabilisation autour de 300 000 pendant la période 2000-2002. À partir de 2003, l'augmentation a été très forte : de 303 000 en 2002, les mises en chantier sont ainsi passées à 314 000 en 2003, 363 000 en 2004, 410 000 en 2005 et 421 000 en 2006. Si le rythme de progression tend à s'essouffler en 2006 (+2,6 %) comparativement aux années précédentes (+13,1 % en 2005 et +15,3 % en 2004), le niveau atteint au cours de cette dernière année est le plus élevé depuis 25 ans.

La demande adressée au secteur du bâtiment s'est trouvée fortement soutenue, au cours de la période récente, d'une part, par la facilité des conditions d'accès au crédit (faiblesse des taux d'intérêt, allongement de la durée des prêts, concurrence entre les banques ayant conduit à une réduction de leurs marges...), d'autre part, par les nombreuses incitations fiscales en faveur de l'investissement locatif comme de l'accès à la propriété (création des dispositifs d'amortissement « Robien » et « Borloo », extension et majoration du prêt à taux zéro...) et l'adoption du taux réduit de TVA pour les travaux d'entretien du logement.

Source : ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (DAEI-SESP : SITADEL) et INSEE.

Chaque mois le Sessi met à votre disposition sur son site internet des fiches produits;

Ces fiches ont pour but de fournir des statistiques détaillées sur les activités économiques au niveau le plus fin de la nomenclature d'activité française (NAF)700

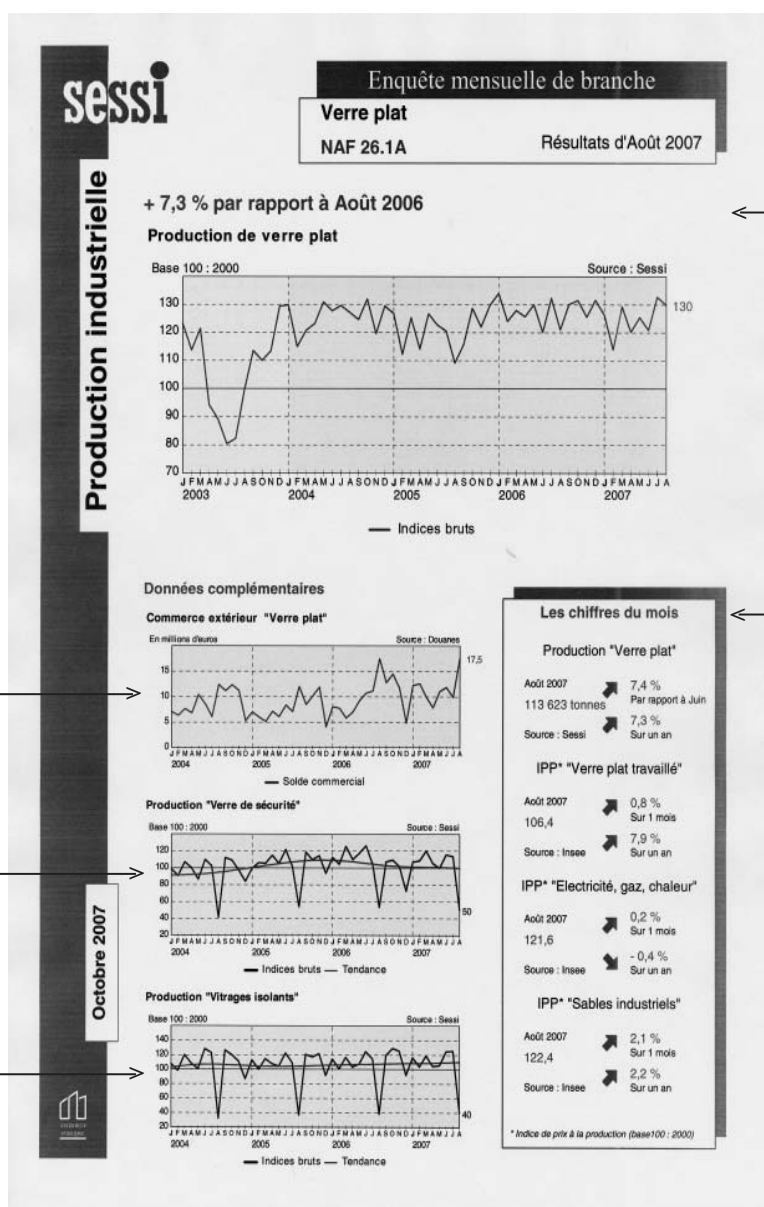
Vous pouvez consulter toute les données disponibles sur le secteur que vous avez choisi, sur notre site : www.industrie.gouv.fr/sessi

dans la rubrique : [Chiffres clés et documentation](#)
[Données statistiques](#)

sélectionner

- par activité économique

- fiches produits : [choisissez une activité](#)



Production

Commerce extérieur

Production
verre de sécurité

Production
vitrages isolants

Chiffres du mois

Les statistiques industrielles en ligne

www.industrie.gouv.fr/sessi

The screenshot shows the website interface for 'industrie.gouv.fr'. At the top, there is a search bar and navigation links: Accueil, Nouvelautés, A propos du site, Plan, Courrier, and Listes de diffusion. The main header includes the French flag, the text 'MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'EMPLOI', and the URL 'industrie.gouv.fr'. A left sidebar contains a menu with categories like 'Le ministre', 'Les services du ministère', 'Politiques et enjeux', 'Espace thématique', and 'Espace pratique'. The main content area is titled 'Chiffres clés et Documentation' and features a sub-section 'Statistiques et études industrielles (Sessi)'. This section is organized into three columns: 'Actualités', 'Données statistiques', and 'Publications'. The 'Actualités' column lists 'L'essentiel à savoir sur l'Industrie'. The 'Données statistiques' column lists 'Par activité économique', 'Par enquête statistique', 'Par thème d'étude', and 'Par région'. The 'Publications' column lists 'Les 4 pages', 'Les dossiers sectoriels', 'Les études thématiques', 'Panorama de l'industrie par grands secteurs d'activité', 'Panorama de l'industrie par grands thèmes', 'Rapports de la Commission Permanente de Concertation pour l'Industrie (CPCI)', and 'Les statistiques industrielles en quelques chiffres'. To the right of these columns, there are sections for 'Conjoncture et tableaux de bord' (listing 'Fiches sectorielles et notes de conjoncture', 'Production industrielle : séries mensuelles et fiches produits', 'Tableau de bord des TIC et du commerce électronique', 'Tableau de bord de l'emploi industriel', and 'Tableau de bord de l'innovation') and 'Services' (listing 'Connaitre le Sessi', 'Lettre d'information', 'Abonnements en ligne', 'Le catalogue des publications', and 'Liens utiles'). A 'Boite aux lettres' button is located at the bottom right of the services section. A notice at the bottom of the page states: 'Changement de nomenclatures en 2008 : Les nomenclatures d'activités et de produits françaises (NAF rév. 1 et CPF rév. 1) en vigueur depuis le 1er janvier 2003, vont être révisées. Pour en savoir plus : Consultez le site de l'Insee'. The footer contains the text '© Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi - Sessi - 11/10/2007'.

Sous : www.industrie.gouv.fr/sessi
vous accédez gratuitement en ligne
aux statistiques sur l'industrie en France

Nomenclature
d'activités
française
14.2A, 26.5A,
26.6A & 26.6E

Filière béton

Les produits de la filière béton sont présents dans presque toutes les constructions modernes. Le ciment, produit en portant à très haute température un mélange de calcaire et d'argile, est à l'origine de la filière. Mélangé à des granulats, du sable et de l'eau, il est l'élément de base du béton. Il s'agit de béton prêt à l'emploi, préparé dans des installations fixes puis transporté sur les lieux d'utilisation par camion-toupie, ou de produits en béton (blocs, poutrelles...) fabriqués en usine.

Des entreprises artisanales aux groupes

Ces activités regroupent 615 entreprises de 20 salariés ou plus, qui réalisent un chiffre d'affaires dépassant les 12 milliards d'euros. Les groupes d'entreprises génèrent 90 % de la valeur ajoutée du secteur. Ils concentrent la totalité de la production du ciment. Pour autant, les très petites entreprises - de moins de 20 salariés - sont très présentes dans la filière, pour la production de granulats en particulier. Dans ce secteur, ces très petites unités représentent 71 % de l'ensemble des entreprises et génèrent 22 % du chiffre d'affaires.

La fabrication de ciment et, dans une moindre mesure, la production de sables et de granulats, sont des activités très capitalistiques. Les intensités capitalistiques - rapport des immobilisations brutes en fin d'exercice sur l'effectif - de ces secteurs s'élèvent en 2005 respectivement à 536 milliers d'euros par personne et 212 milliers

Les entreprises de moins de 20 salariés

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises	1 085
Effectif salarié	7 387
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 1 497
Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs / effectif employé	k€ 55,9

Source : Insee - Suse 2004

Les entreprises de 20 salariés ou plus

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises	615
Effectif employé moyen*	48 228
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 12 198
Exportations	M€ 370
Investissements corporels totaux	M€ 776

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT / effectif	k€	87,4
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	34,6
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	3,0
Taux de marge : EBE / VAHT	%	48,0
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	18,4

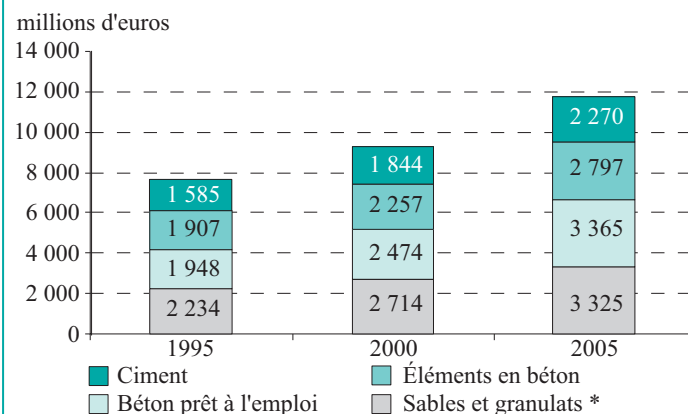
* Y compris le personnel intérimaire

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Le gros œuvre

Les produits

Une croissance bien répartie (facturations de la filière)

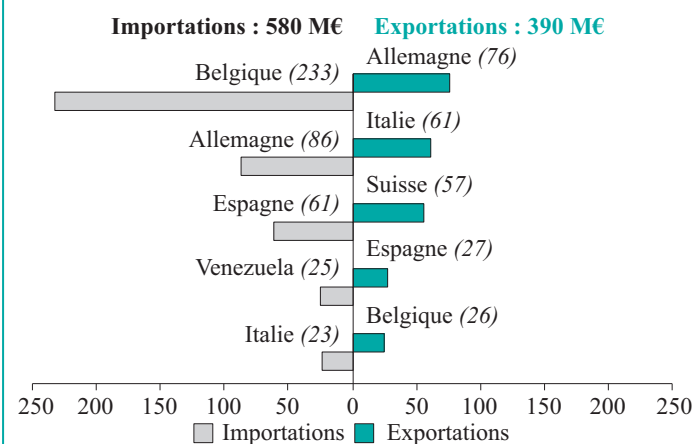


* Ensemble de la production française de sables et granulats, y compris les produits destinés aux travaux publics

Champ : ensemble des entreprises du secteur

Sources : Unicem, Syndicat français de l'industrie cimentière

Principaux pays partenaires



Source : Douanes - 2006

d'euros par personne (96 milliers d'euros dans l'industrie manufacturière). En conséquence, l'intensité capitaliste de l'ensemble de la filière est importante (176 milliers d'euros par personne en 2005).

Des niveaux de performance élevés

Les entreprises de la filière béton affichent en moyenne des niveaux de rentabilité et de profitabilité supérieurs à ceux de l'ensemble de l'industrie. Le taux de marge du secteur est très élevé (48 % en 2005, soit 22 points de plus que dans l'industrie), conséquence du caractère capitaliste de la filière. Les secteurs à forte intensité capitaliste doivent en effet dégager davantage de profit afin de rémunérer une masse de capital plus importante. En outre, ces entreprises dégagent une capacité d'autofinancement élevée qui leur permet de financer leur politique d'investissement sans recourir à des capitaux externes et ainsi d'afficher un faible endettement. La profitabilité moyenne des entreprises du secteur

- rapport du résultat net comptable sur le chiffre d'affaires - atteint 7,7 % (2,8 % dans l'ensemble de l'industrie).

Une forte dépendance vis-à-vis de la construction

La construction (soit l'ensemble constitué par le bâtiment et les travaux publics) est le principal débouché de ces produits. La filière profite depuis 2003 de la bonne tenue des différents marchés de la construction. Après une croissance de l'activité de 3,6 % en volume en 2005, le BTP devrait même afficher en 2006 une progression supérieure à 5 %.

Les entreprises de la construction sont soumises à une forte pression sur les coûts et les délais. Afin d'optimiser l'organisation des chantiers, ils contraignent les producteurs à des livraisons ponctuelles et ininterrompues de produits les mieux adaptés à leurs besoins. Pour des raisons techniques, les livraisons de béton prêt à l'emploi sur les chantiers sont ainsi planifiées à la demi-heure près. Pour la même raison, les entrepreneurs exigent des produits rapides à mettre en œuvre ou à assembler. La standardisation assez poussée de nombreux produits - pour des raisons de coûts de fabrication - répond à ces exigences.

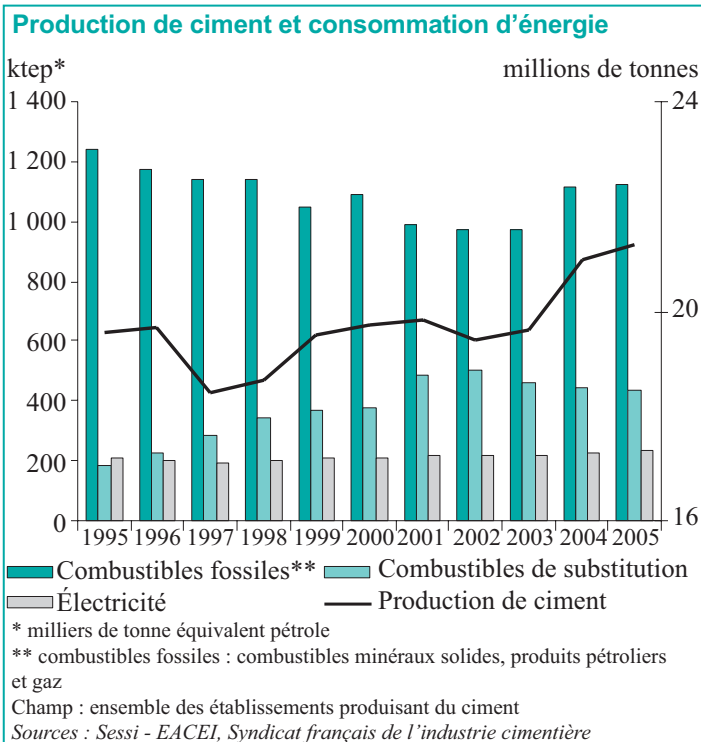
Ces contraintes croissantes des entreprises de la construction incitent la filière béton à innover pour s'adapter. Depuis les années soixante-dix, et l'apparition des bétons de haute performance, offrant des résistances deux à quatre fois plus élevées, les nouveaux produits sont plus nombreux et plus efficaces. Plus récemment ont été mis au point des bétons autoplaçants et autonivelants, d'utilisation plus simple et plus rapide sur les chantiers, sans vibration lors de leur mise en place. Les bétons à ultra haute performance, aux excellentes propriétés mécaniques, favorisent quant à eux des fondations plus légères lors de la construction et un temps de chantier raccourci.

Avec des produits pondéreux et donc difficilement transportables, le secteur affiche un très faible taux d'exportation (3 %). Le transport d'importantes quantités par voie de mer constitue cependant une possibilité intéressante d'acheminement comme en témoignent les importations de ciment vénézuélien. Seuls les granulats, le ciment et les éléments en béton font l'objet d'échanges extérieurs, avec un point commun : la hausse continue de leurs importations (580 millions d'euros au total en 2006) dans un contexte de stabilité des exportations (390 millions d'euros). Ces échanges se soldent depuis 2000 par un déficit commercial, qui s'élève donc à 190 millions d'euros en 2006.

La France, quatrième producteur européen

Depuis plusieurs années déjà, le continent asiatique tire la croissance de la consommation de matériaux de construction dans le monde. Comme la production se fait essentiellement sur place, les pays asiatiques émergents sont devenus les premiers producteurs mondiaux de la filière. En ce qui concerne le ciment par exemple, ils réalisent désormais plus des deux tiers de la production mondiale. À elle seule, la Chine représente 44 % de la production mondiale de ciment en 2004. L'Inde occupe le deuxième rang mondial.

L'Union européenne contribue pour 10 % environ à la production mondiale de produits de la filière. Les nouveaux États membres pèsent pour l'instant assez peu mais les perspectives de croissance s'annoncent prometteuses, notamment en République tchèque, Pologne et Hongrie. La France, quatrième producteur de ciment au niveau européen, derrière l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, occupe le dix-huitième rang au niveau mondial.



La protection de l'environnement : un véritable enjeu pour la filière

Le respect de l'environnement est un enjeu fort pour la filière, dans l'extraction des granulats et la production de ciment en particulier. L'extraction de matériaux dans les carrières a un impact sur l'air et l'eau et s'accompagne d'importantes émissions sonores. Du fait de ces nuisances, l'activité est strictement réglementée. Une étude d'impact préliminaire d'une durée de 5 à 6 ans est indispensable avant toute autorisation d'extraction.

Quant à la transformation du calcaire en clinker, matière intermédiaire dans la fabrication du ciment, elle nécessite une température proche de 1 450° C et donc un apport énergétique important. La production de ciment est à l'origine de 4 % de la consommation d'énergie de l'industrie française (hors IAA). Il s'agit en grande partie de combustibles fossiles, responsables d'émissions de gaz à effet de serre - principalement du dioxyde de carbone (CO₂). D'importantes quantités de ce gaz sont également émises lors de la décarbonatation, transformation du calcaire sous l'effet de la chaleur. Les producteurs œuvrent depuis de nombreuses années afin de limiter leur consommation d'énergie fossile et les émissions de CO₂. L'amélioration de l'efficacité énergétique des procédés et l'utilisation de combustibles de substitution (farines animales, pneus, huiles usées...) figurent parmi les mesures mises en œuvre au fil des ans. Conséquence de ces efforts, la consommation de combustibles fossiles des établissements cimentiers a baissé de 10 % entre 1995 et 2004 alors que la production a augmenté de 7 %. Et les émissions de CO₂ par tonne de clinker - provenant de la seule consommation de combustibles fossiles - ont été réduites de plus de 13 % entre 1990 et 2004. □

Travail de la pierre

Une activité essentiellement artisanale confrontée aux importations

L'activité recouvre l'extraction de granit ou de roche similaire (servant à la fabrication de pavés et bordures), de pierre calcaire, de marbre, de grès et d'ardoise. Elle est complétée par la production d'ouvrages en pierre par taille, par le façonnage et le finissage des blocs extraits.

Dans cet ensemble, le granit et les roches similaires, la pierre calcaire et le marbre représentent la majorité des tonnages.

L'activité regroupe 40 entreprises d'extraction et 84 pour le travail de la pierre, si l'on ne prend en compte que les unités de 20 salariés ou plus. Toutefois, avec les très petites entreprises industrielles, la filière concerne près de 1 000 entreprises, faisant apparaître nettement son caractère artisanal.

Entre 2000 et 2005, la production globale de l'activité exprimée en termes de facturation s'érode légèrement du fait d'un léger fléchissement du travail de la pierre. En revanche, les produits d'extraction progressent de 2,5 %.

Pendant la même période, la part des importations progresse notablement. En 2000, cette part représentait 45 % de la production ; cinq ans plus tard, cette proportion atteint 54 %. Cette situation résulte principalement de la progression des importations de pierre travaillées en provenance d'Espagne, principal fournisseur de l'Hexagone. Et malgré leur nature pondéreuse, ces matériaux peuvent être acheminés d'Inde ou de Chine.

Durant la période 2000/2005, les exportations reculent de plus de 20 %. En 2000, la France vendait près de 20 % de sa production ; en 2005, ce n'est qu'un peu plus du tiers des pierres extraites et/ou travaillées qui sont exportées. Les principaux clients de la France, avec l'Allemagne en tête, sont européens et transfrontaliers, mais sont aussi situés outre-Atlantique avec les États-Unis pour les pierres travaillées. □

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises	124
Effectif employé moyen*	6 360
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 703
Exportations	M€ 85
Investissements corporels totaux	M€ 36

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT/effectif	k€	44,3
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	40,1
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	12,1
Taux de marge : EBE/VAHT	%	21,3
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	12,7

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Le gros œuvre

Les produits

	Production en milliers de tonnes	
	2000	2005
Marbres, travertins	506	519
Pierres calcaires	554	579
Granit	479	411
Grès	70	69
Ardoise (hors poudres et granulés)	26	26

	Facturations en millions d'euros	
	2000	2005

Produits d'extraction

Marbres, travertins	53	60
Pierres calcaires	27	39
Granit	48	37
Grès	11	10
Ardoise (hors poudres et granulés)	20	17

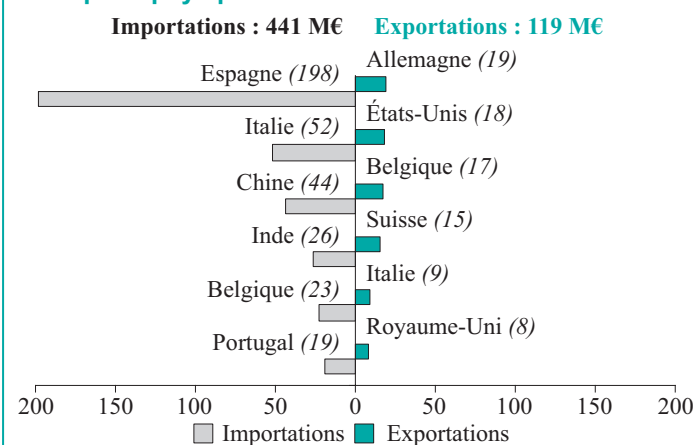
Travail de la pierre

Ouvrage en marbre ou en travertin	240	198
Divers en pierres naturelles	40	32
Pierres calcaires, autres que marbre	21	62
Granit, taillé ou scié, à surface plane ou unie	274	270
Pierres autres que granit et calcaires	12	67
Ardoise naturelle travaillée et ouvrages dont ardoisine	19	17

Champ : entreprises métropolitaines de toutes tailles

Source : Unicem

Principaux pays partenaires



Production et commerce extérieur

2000			2005		
Imp.	Prod.	Exp.	Imp.	Prod.	Exp.
342	755	154	405	748	118

Source : UNICEM, Douanes

Mortiers et bétons secs

Les mortiers sont composés de sable, de ciment et d'eau et se distinguent des bétons secs par l'absence de gravillons dans le mélange. Ils sont utilisés comme joints de maçonnerie, comme enduits ou comme parement dans les constructions neuves ou travaux de rénovation.

Une production nationale croissante

En termes de facturations, la production nationale progresse de près de 65 % pendant les dix dernières années. La part des enduits de parement génère plus de la moitié des facturations des mortiers et bétons secs et représente plus de 70 % de la production en tonnage.

Le bâtiment et les travaux publics constituent les principaux débouchés de ces produits. La bonne tenue du marché de l'habitat conforte le dynamisme de l'activité depuis plusieurs années.

Pendant la même période, de 1995 à 2005, la part des importations a davantage augmenté que celle des exportations, creusant le déficit de la balance commerciale. Toutefois, les importations comme les exportations représentent un très faible pourcentage de la production nationale, les exportations en représentant à peine 1 %.

Les échanges restent intracommunautaires et essentiellement frontaliers, en raison du caractère pondéreux des produits. L'Allemagne demeure le principal fournisseur de l'Hexagone.

Des efforts d'innovation pour améliorer les qualités techniques du produit

Les entreprises ont toujours déployé des efforts en matière d'innovation pour faciliter l'emploi et le transport de ce produit.

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises	11
Effectif employé moyen*	2 734
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 875
Exportations	M€ 35
Investissements corporels totaux	M€ 29

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT / effectif	k€	99,4
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	31,0
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	4,0
Taux de marge : EBE / VAHT	%	43,3
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	10,8

* Y compris le personnel intérimaire

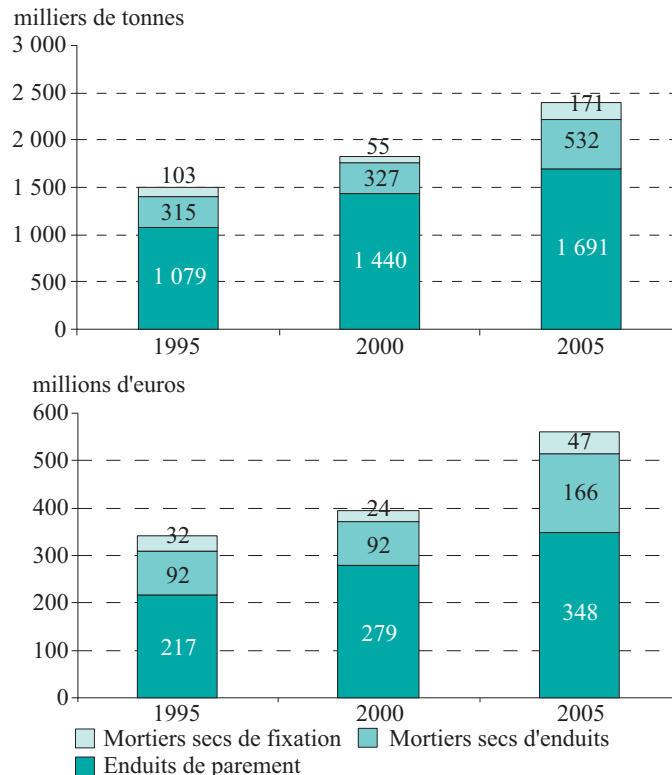
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Le gros oeuvre

Les produits

Les enduits de parement dominent la production



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus
Source : Sessi - enquêtes de branche, FIB

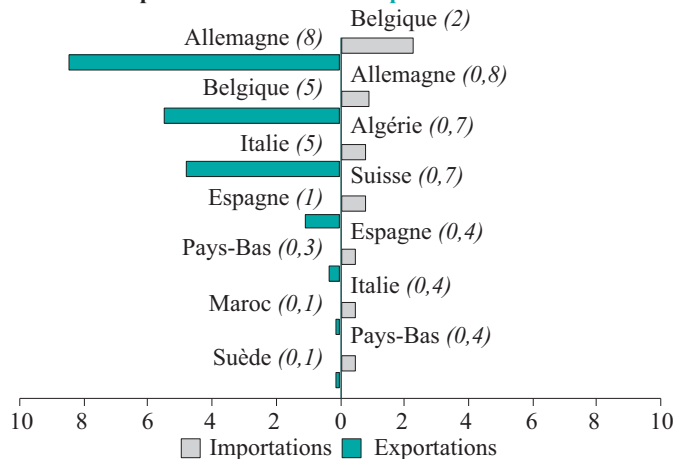
L'amélioration des qualités techniques a, par exemple, porté sur la qualité de résistance et sur la perméabilité à l'eau des enduits.

Pour les industriels de ce secteur, les préoccupations environnementales dans le cadre de la politique du développement durable prennent de plus en plus d'ampleur dans leur stratégie économique. □

Principaux pays partenaires

Importations : 20 M€

Exportations : 6 M€



Source : Douanes - 2006

Constructions métalliques

Le gros œuvre

La concurrence stimule l'innovation

La « fabrication d'éléments pour la construction métallique » comprend, pour l'essentiel, la production d'ensembles destinés à la construction d'immeubles ou de bâtiments industriels (ossatures, hangars) et celle de menuiseries métalliques (panneaux, cloisons, abris, vérandas, etc). Ces activités liées au bâtiment, où l'acier domine largement, représentent près de 90 % de l'ensemble de ce secteur. Celui-ci participe également au domaine des travaux publics : tabliers de ponts, barrages, portes-écluses, pylônes, etc.

La production nationale est soumise à une forte concurrence étrangère, même si elle progresse régulièrement. Le taux de couverture a perdu 27 points en six ans et les échanges commerciaux sont devenus déficitaires en 2000. Ces échanges s'effectuent essentiellement avec des pays d'Europe occidentale, avec à leur tête l'Allemagne et la Belgique. L'augmentation des importations est due à l'arrivée sur le marché national de produits fabriqués à faible coût : la Pologne se positionne maintenant au quatrième rang des pays fournisseurs de la France. Les exportations sont principalement destinées aux pays limitrophes. Ainsi, le marché apparent progresse d'un tiers entre 2000 et 2005.

Les entreprises de la construction métallique voient leurs marges obérées par la flambée des prix de matières premières telles l'acier, ainsi que de l'énergie (pétrole) et éprouvent des difficultés à répercuter ces hausses.

L'acier reste largement utilisé dans la construction, mais son emploi est supplanté aujourd'hui par le bois et le béton dans le logement pour les particuliers. Ainsi, les fabricants de constructions métalliques diversifient les solutions proposées à leurs clients, par exemple, avec les bâtiments modulaires pérennes destinés à l'habitat individuel.

Par ailleurs, des pistes de réflexion s'esquissent sur le développement de la « culture acier » dans la construction, grâce aux possibilités de recyclage de ce matériau. □

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises	417
Effectif employé moyen*	26 571
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 4 097
Exportations	M€ 373
Investissements corporels totaux	M€ 79

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT / effectif	k€	47,3
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	30,7
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	9,1
Taux de marge : EBE / VAHT	%	22,2
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	6,3

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Les produits

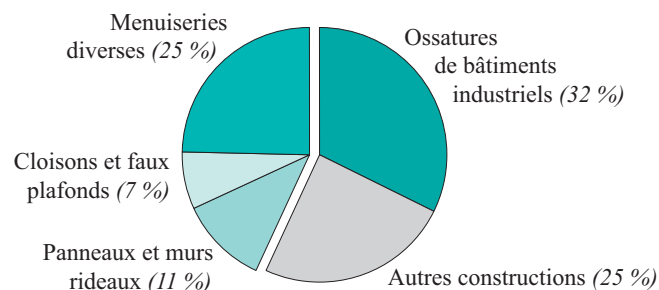
	Chiffre d'affaires en millions d'euros			
	1995	2000	2005	
Construction métallique (partie de 28.1A)	2 073	2 971	3 756	
dont :				
Ossatures de bâtiments industriels	657	904	1 084	
Autres constructions	510	724	833	
Panneaux et murs rideaux	151	277	369	
Cloisons et faux plafonds	128	241	247	
Menuiseries diverses	263	512	826	
Total	1 709	2 658	3 359	
	en %	82	89	89

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquêtes annuelles de branche

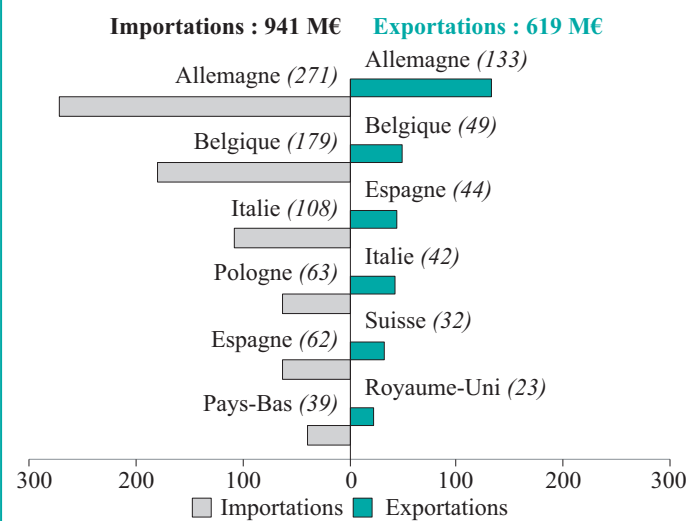
Répartition des ossatures et menuiseries de bâtiment

Facturations : 3 359 en millions d'euros



Source : Sessi - enquêtes de branche

Principaux pays partenaires

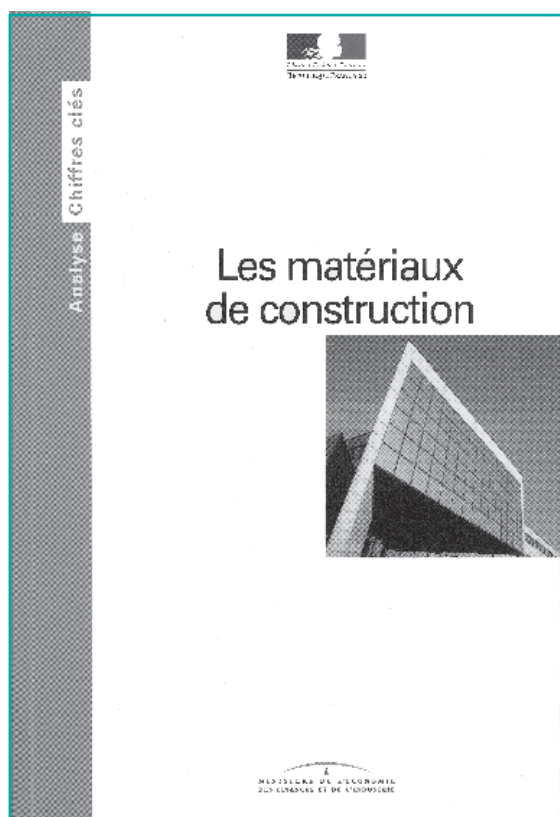


Source : Douanes - 2006

Pour en savoir plus :

« L'acier dans la construction au regard du développement durable » - DGE - Novembre 2005.

Les matériaux de construction



Format 16 x 24 - 200 pages - 23 euros

**Un secteur encore mal connu :
sait-on par exemple que
ses entreprises affichent en moyenne
des taux de rentabilité et de profitabilité
plus élevés que dans l'ensemble
de l'industrie ?**

**Un tissu dense
de quelque 5 800 entreprises
pour la plupart très petites,
mais aussi de grands groupes
tournés vers l'international.**

Cette étude économique réalisée par le Sessi (Service des études et des statistiques industrielles), couvre les produits d'extraction et les matériaux issus de leurs transformations successives. Elle décrit la dynamique des marchés, détaille les performances des entreprises et des groupes et présente les principaux enjeux du secteur : relever le défi environnemental, développer de nouveaux produits et procédés et améliorer leur qualité et leur performance.

Bon de commande

La Documentation française
29, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07

Tél. : 01 40 15 70 80
Fax : 01 40 15 69 89

Internet : www.industrie.gouv.fr/sessi

Référence de l'ouvrage : **N260**

Nom.....Prénom.....
Société.....
Adresse.....
.....
Code Postal..... Ville.....
Tél. :..... Fax.....
Votre adresse courriel :

SIRC06

Tuiles et briques

Les produits en terre cuite sont principalement fabriqués à partir d'argiles. Divers constituants sont ajoutés (sable, calcaire...) afin d'en améliorer les caractéristiques ou l'aspect extérieur. Ils sont notamment concurrencés par les produits en béton (tuiles, blocs).

Les briques sont essentiellement destinées à la construction neuve, les tuiles sont aussi bien utilisées dans le neuf que dans l'entretien et la rénovation. Les briques de structure et les tuiles profitent pleinement de la bonne conjoncture du bâtiment.

Des échanges limités avec l'extérieur

Entre 2000 et 2005, la production de briques exprimée en termes de facturations progresse de plus de 35 %. La part des importations comparées à la production reste faible et avoisine les 7 %. La Belgique constitue le premier des fournisseurs de la France pour un approvisionnement limité et européen. La production exportée, un peu plus de 10 % en 2000, dépasse à peine 6 % en 2005. La clientèle demeure là aussi européenne, l'Allemagne se plaçant nettement en premier rang.

Entre 2000 et 2005, le chiffre d'affaires généré par la production de tuiles reste quasiment le triple de celui réalisé par la fabrication de briques. Toutefois, pendant cette période, sa progression atteint à peine 15 %, les importations exprimées en part de production nationale se maintenant à un niveau ne dépassant pas 3 %. Elles proviennent essentiellement de Belgique et d'Espagne. La part de production exportée, qui atteignait plus de 11 % en 2000, passe sous la barre des 10 % en 2005. C'est à nouveau la Belgique, loin devant l'Espagne, qui constitue le principal client de l'Hexagone.

Selon la Fédération française des tuiles et briques, la France confirme en 2006 sa position de première exportateur mondial. 8 % de la production est exportée en particulier en direction des pays européens mais aussi des États-Unis, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-est.

(Bien que la fabrication de briques relève du gros oeuvre, elle est présentée dans cette page car il est difficile de distinguer les entreprises fabriquant des briques à titre principal de celles fabriquant des tuiles).

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises	16
Effectif employé moyen*	5 468
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 1 007
Exportations	M€ 68
Investissements corporels totaux	M€ 114

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT / effectif	k€	89,1
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	50,1
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	6,2
Taux de marge : EBE / VAHT	%	48,7
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	21,5

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Le second oeuvre

Les produits

Production et commerce extérieur

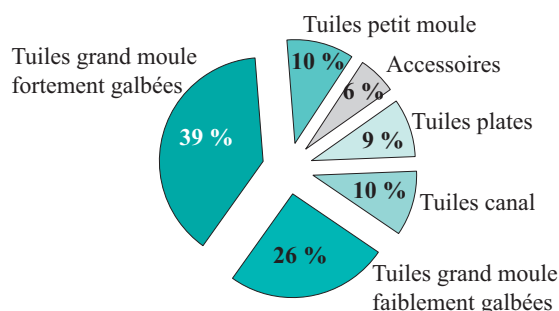
Millions d'euros	2000			2005		
	Imp.	Prod.	Exp.	Imp.	Prod.	Exp.
Briques	13	189	20	20	254	16
Tuiles	16	645	72	22	737	67

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Sources : Fédération française des tuiles et briques, Douanes

Tuiles : répartition de la production en 2005

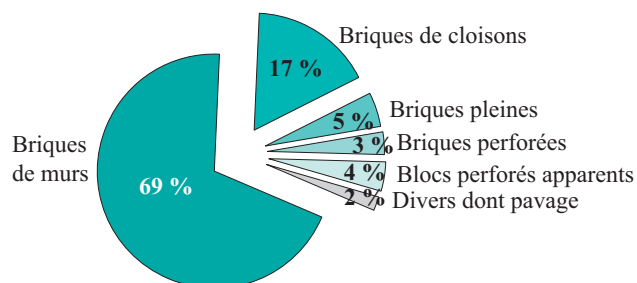
3,1 millions de tonnes



Source : Fédération française des tuiles et briques

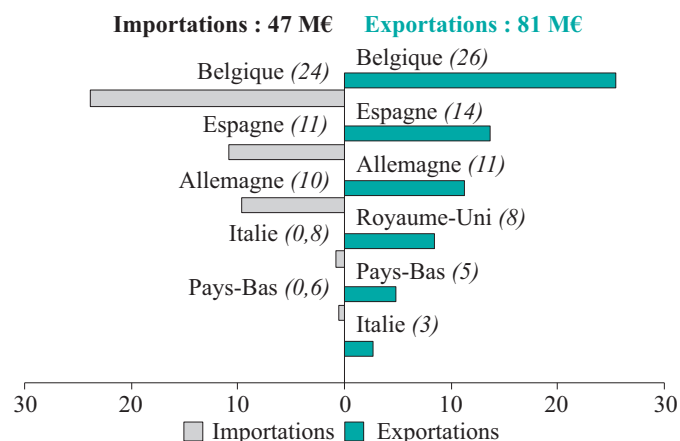
Briques : répartition de la production en 2005

2,6 millions de tonnes



Source : Fédération française des tuiles et briques

Principaux pays partenaires



Source : Douanes - 2006

Charpentes et panneaux en bois

Des échanges excédentaires grâce aux panneaux

Cette activité regroupe la fabrication de panneaux en bois, de charpentes industrielles et traditionnelles en bois et en lamellé-collé.

La fabrication de panneaux comprend les panneaux de contreplaqué et les panneaux de process. Ce secteur très concentré comprend une majorité d'entreprises filiales de groupes européens. La production française de contreplaqués arrive en deuxième position de la production européenne. Le chiffre d'affaires des fabricants de panneaux de process a augmenté grâce à une augmentation des ventes en volume et à une répercussion de la hausse du coût des matières premières, qui se poursuit en 2007.

La production de charpentes s'est accrue ces dernières années, grâce au fort dynamisme du marché intérieur. Les fabricants de charpentes ont aussi revalorisé leurs tarifs en 2006 pour intégrer les hausses des coûts de matières premières. Les charpentes industrielles sont les plus prisées dans la construction puisque 65 % des maisons individuelles les utilisent. La production française de charpentes en lamellé-collé se situe au 3^e rang européen.

Les échanges commerciaux sont excédentaires grâce à l'activité des panneaux. En effet, le solde des échanges des panneaux, toujours positif, s'accroît en 2006 grâce, principalement, aux panneaux de particules. Ainsi, après trois années de baisse, le taux de couverture des panneaux atteint 114 %. Depuis une dizaine d'années les importations en valeur ont augmenté de 70 %. Elles représentent aujourd'hui près de la moitié de la production, contre un tiers en 2000. La part de la production exportée a elle aussi progressé pour atteindre 54 % en 2006. Pour les panneaux contreplaqués, le marché intérieur est fortement pénétré par les importations, en hausse de 12 % en volume en 2006, progression six fois supérieure à celles des exportations.

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

	Charpentes	Panneaux
Nombre d'entreprises	66	66
Effectif employé moyen*	3 857	8 387
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 520	1 830
Exportations	M€ 9	767
Investissements corporels totaux	M€ 25	60

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail :		Charpentes	Panneaux
VAHT/effectif	k€	46,4	48,1
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	34,4	22,1
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	1,7	41,9
Taux de marge : EBE/VAHT	%	27,3	20,3
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	13,9	14,9

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

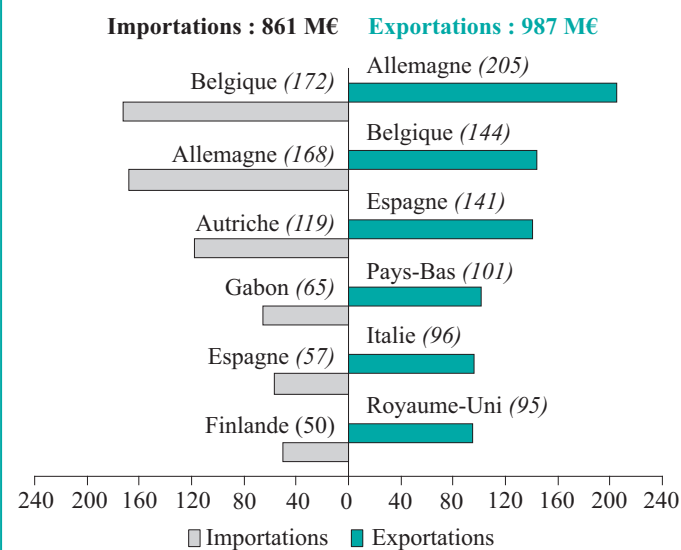
Les produits

	Facturations en millions d'euros		
	1995	2000	2005
Charpentes	175	230	365
Panneaux	1 319	1 663	1 714

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquêtes annuelles de branche

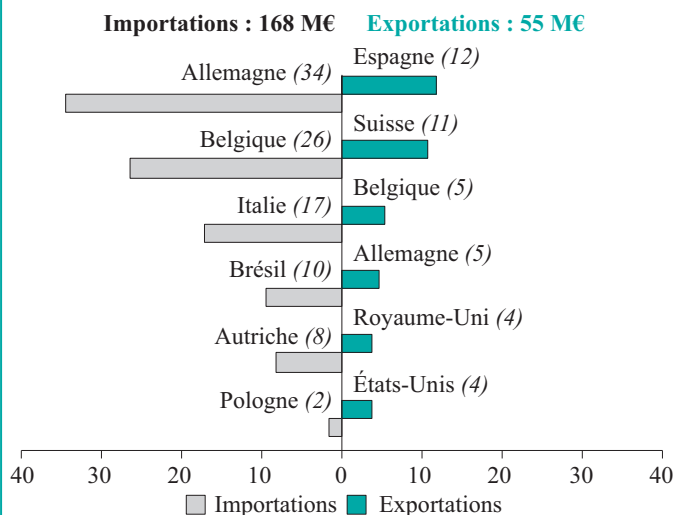
Panneaux de bois : principaux pays partenaires



Source : Douanes - 2006

Les échanges commerciaux des charpentes sont moins importants que ceux des panneaux, les livraisons se réalisant dans les pays limitrophes. Même si les exportations s'accroissent en 2006, le déficit commercial se creuse, le taux de couverture est de 33 %, contre 77 % en 2000. □

Charpentes en bois : principaux pays partenaires



Source : Douanes - 2006

Matériel électrique

Cette activité correspond à la fabrication d'appareillages de coupure et de connexion des circuits électriques pour basse tension inférieure ou égale à 1 000 V, de prises de courant, de relais électriques, d'armoires de commande ou de distribution, etc.

Elle se complète des opérations d'installation, de montage, d'entretien et de réparation des matériels de distribution et de commande.

La clientèle est constituée d'entreprises industrielles et de revendeurs ou d'installateurs dans le secteur de la construction.

Une activité dynamique

Depuis 2004, l'activité mesurée mensuellement en indices⁽¹⁾ de la production industrielle progresse régulièrement, passant de 90 en janvier 2004 à 128 en juin 2007, dans un contexte de forte hausse du coût des matières premières.

La demande intérieure est portée par le secteur du bâtiment, et notamment du logement, dont les mises en chantier dépassent des niveaux record.

Un secteur exportateur

La balance commerciale affiche un solde largement excédentaire, le taux de couverture se stabilise à 145 %. Les échanges présentent un caractère nettement européen. Les pays de l'UE à 15 assurent 40 % de l'excédent commercial, devant le Moyen et Proche-Orient à 17 %.

À l'inverse, les flux avec les dix nouveaux pays membres dégagent un déficit dû aux importations en provenance entre autres de Pologne et de République tchèque. □

⁽¹⁾ L'indice de la production industrielle est la résultante de toutes les séries de base.

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises	204
Effectif employé moyen*	59 670
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 10 916
Exportations	M€ 4 527
Investissements corporels totaux	M€ 249

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT/ effectif	k€	51,1
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	27,9
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	41,5
Taux de marge : EBE/VAHT	%	9,7
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	8,2

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

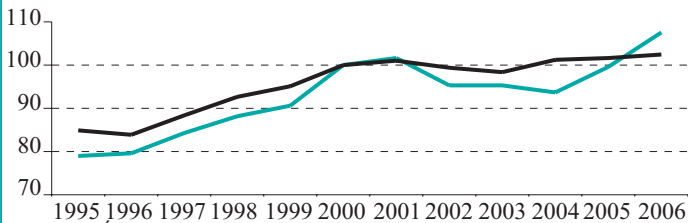
Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Le second œuvre

Les produits

Évolution 1995 - 2006 de l'indice de la production industrielle

indices des facturations, base 100 en 2000

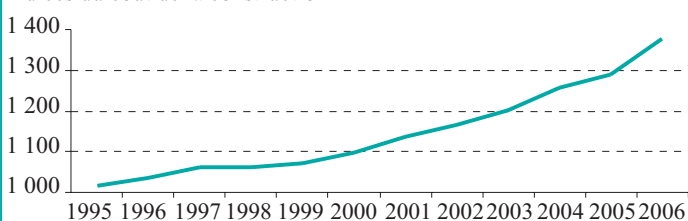


Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquêtes de branche

Évolution 1995 - 2006 de l'indice du coût de la construction

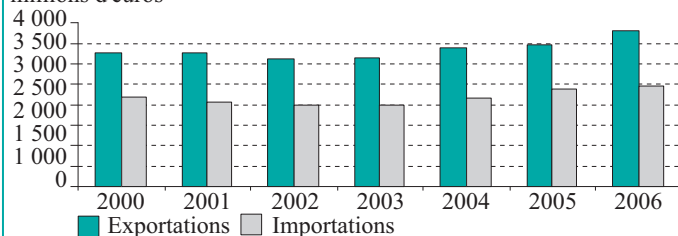
indices du coût de la construction



Source : Insee

Des échanges excédentaires

millions d'euros



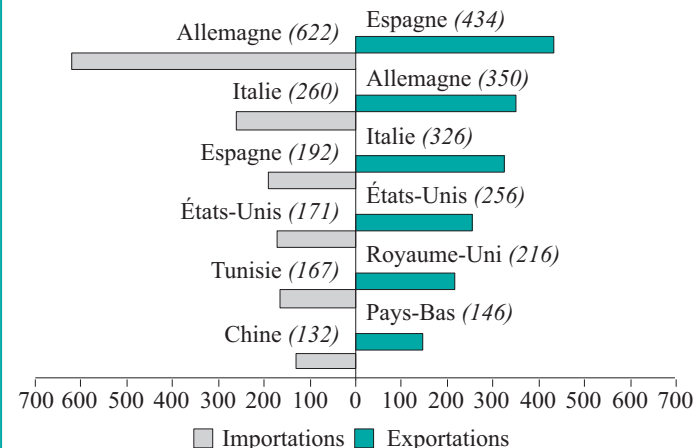
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Douanes

Principaux pays partenaires

Importations : 2 634 M€

Exportations : 3 817 M€



Source : Douanes - 2006

Produits d'isolation minéraux

De plus en plus de produits importés

Les produits d'isolation minéraux sont élaborés avec de la fibre de verre ou à partir de laine minérale. Ils se présentent sous forme de rouleaux, de fibres, de matelas ou en vrac.

La production nationale exprimée en termes de facturations progresse globalement de moins de 5 % au cours des dix dernières années. Si les isolants en laine minérale génèrent des facturations sensiblement supérieures à celles des fibres de verre, la part de ces dernières progresse nettement depuis près de 10 ans.

Pendant la même période, la part des importations de produits isolants, rapportée à la production nationale, augmente notablement. En effet, si en 1997 les importations représentent un peu plus du tiers de la production, elles en constituent en 2005 près de 80 %. Cette évolution résulte du quasi-triplement de la part des importations de laine minérale. L'Allemagne et la Belgique sont les premiers fournisseurs de la France en produits isolants.

Depuis 1997, les exportations de matériaux isolants croissent, mais à un rythme moindre que celui des importations. Initialement comparables, les importations représentent aujourd'hui 80 % de la production, contre la moitié pour les exportations. L'Allemagne, l'Italie et l'Espagne sont les principaux clients des entreprises françaises fabriquant des produits isolants.

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

	Fibres de verre	Minéraux non métalliques
Nombre d'entreprises	4	3
Effectif employé moyen*	1 839	1 065
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 459	322
Exportations	M€ 153	73
Investissements corporels totaux	M€ 23	9

Principaux ratios et performances

	k€	
Productivité apparente du travail : VAHT / effectif	51,0	77,0
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	20,4	31,0
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	33,4	33,2
Taux de marge : EBE / VAHT	- 19,9	36,3
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	24,8	12,1

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Les produits

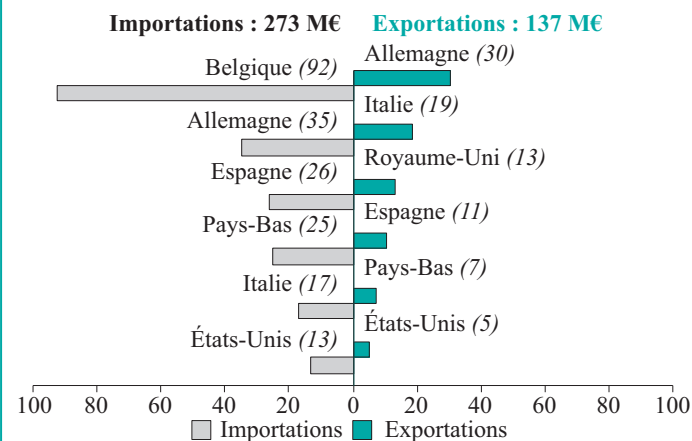
Fibres de verre et produits minéraux isolants	Chiffre d'affaires en millions d'euros		
	1997	2000	2005
	465	512	486

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

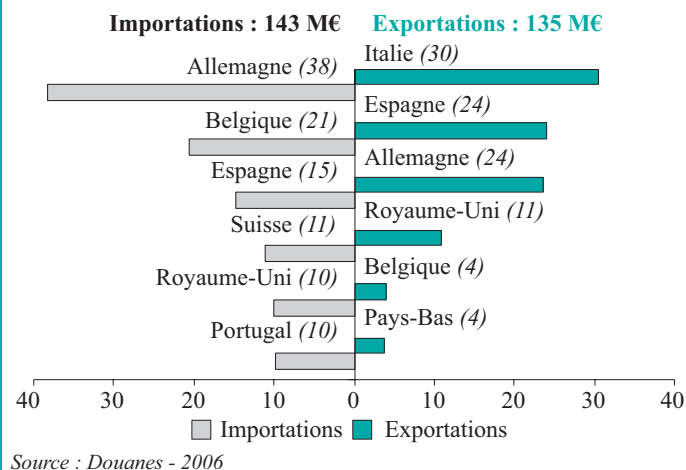
Source : Sessi - enquêtes annuelles de branche, UNICEM

L'amélioration thermique et énergétique des bâtiments prend depuis les années récentes une importance accrue dans le contexte de la diminution des émissions de gaz à effet de serre et des économies d'énergie. Les matériaux d'isolation contribuent pour une bonne part aux actions mises en œuvre dans ce domaine. En 2004, plus d'un quart des montants des travaux engagés par les ménages pour le logement concernaient l'isolation des murs, des sols et des toits, travaux encouragés notamment par des déductions fiscales.

Fibres de verre : principaux pays partenaires



Produits minéraux non métalliques : principaux pays partenaires



Robinetterie pour le bâtiment

Avec une année 2006 exceptionnelle en termes de mises en chantier de logements neufs, le chiffre d'affaires de la robinetterie de bâtiment aurait dû connaître une envolée. Mais les volumes de ventes sont restés stables, et la plupart des logements neufs construits en 2006 ont été équipés de robinetterie « d'entrée de gamme » ; la croissance du chiffre d'affaires de la robinetterie sanitaire résulte donc principalement de la hausse des matières premières.

Une forte concurrence étrangère

Principalement marché d'importation, la France affiche un important déficit commercial. L'Italie, l'Allemagne et la Chine sont nos principaux fournisseurs. Les produits en provenance d'Asie deviennent plus attractifs pour les consommateurs. Cette concurrence, qui ne cesse de s'intensifier, représente une menace sérieuse pour les fabricants français. Certains groupes européens délocalisent même leurs productions vers des pays où les coûts sont moindres. La copie constitue un autre danger pour les industriels. À l'inverse de la contrefaçon, qui est une copie parfaite avec le nom du fabricant et qui est rare dans le domaine de la robinetterie, la copie est largement pratiquée dans le secteur.

Une innovation marquée

Pour se défendre et se différencier de la concurrence, les entreprises françaises mettent en place des stratégies de montée de gamme. Elles privilégient l'innovation et soignent le design en vue d'inciter les ménages à renouveler leurs équipements.

Une distribution spécialisée

En France, la distribution de la robinetterie sanitaire est assurée pour près des deux tiers par des négociants auprès desquels se fournissent les professionnels du bâtiment. Les grandes surfaces de bricolage et alimentaires ne représentent qu'un tiers. Loin derrière viennent les bainistes qui proposent des produits plus haut de gamme et qui sont souvent plus réactifs aux nouveautés. Un nouvel acteur commence à apparaître, la distribution par internet, qui devrait dans un avenir proche peser sur le choix des consommateurs. □

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises		34
Effectif employé moyen*		3 776
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	619
Exportations	M€	151
Investissements corporels totaux	M€	14

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT/effectif	k€	58,7
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	35,8
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	24,4
Taux de marge : EBE/VAHT	%	33,9
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	6,5

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Le second œuvre

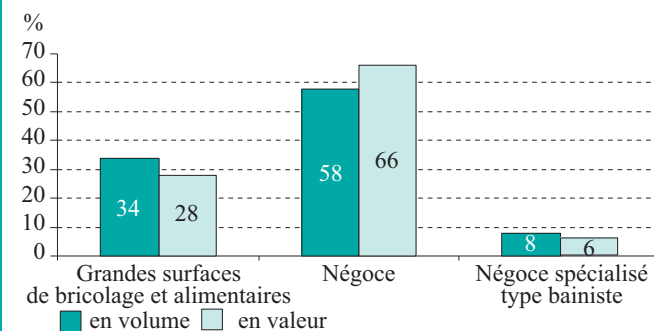
Les produits

	Facturations en milliers d'euros	
	2000	2005
Détendeurs à gaz	44	41
Réducteurs de pression d'eau	13	20
Robinetterie de chauffage central	43	24
Robinetterie de bâtiment	34	43
Robinetterie sanitaire	199	197
Robinetterie incendie	23	26
Robinetterie pour le gaz domestique	61	44
Raccords cuivreux	84	72
Total	501	467

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

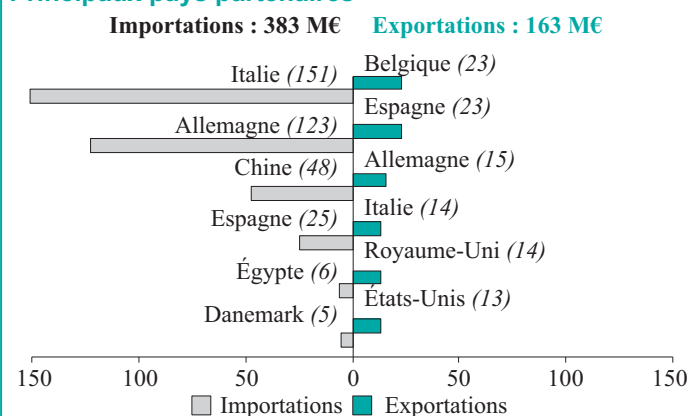
Sources : AFPR - enquête trimestrielle de branche

Distribution de la robinetterie sanitaire



Source : magazine Réponses Bain

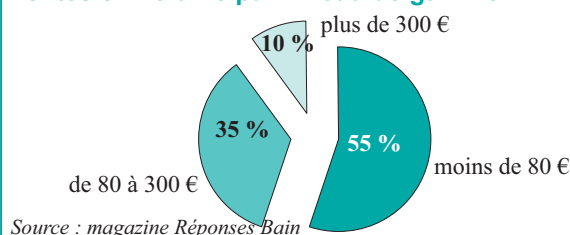
Principaux pays partenaires *



* Robinetterie sanitaire et robinets pour radiateurs de chauffage (y.c. thermostatiques)

Source : Douanes - 2006

Ventes en volume par niveau de gamme



Source : magazine Réponses Bain

Appareils sanitaires

Cette activité regroupe la fabrication des éviers, des cuvettes WC et réservoirs, des lavabos, des vasques, des bidets, des baignoires et des receveurs de douche.

La céramique domine le marché des appareils sanitaires

Les produits en céramique sont en concurrence avec les fabrications similaires en matériaux de synthèse (composites) et celles en métal. Toutefois, l'analyse des chiffres d'affaires respectifs établie selon le type de matériau laisse apparaître un net avantage pour la céramique, qui représente depuis 1997, environ les deux tiers des facturations totales des appareils sanitaires. Les composites avoisinent les 30 %, les fabrications métalliques n'excédant pas 7 %. Cette répartition est relativement stable depuis dix ans.

La céramique résiste à la résine, mais doit faire face aux importations

Entre 1997 et 2005, la production française d'appareils sanitaires exprimée en valeur progresse de 25 %. Toutefois, pendant la même période, les importations augmentent fortement. En 1997, elles représentaient un tiers de la production nationale ; en 2005, cette part atteint près de 60 %. L'approche par matériau permet de dresser le même constat pour la céramique et les matériaux composites. De 1997 à 2005, les importations de céramique sont passées d'un peu plus du quart de la production, à la moitié en 2005. Lors de cette même période, les importations des composites explosent, leur part dans la production passant de 40 % à plus des trois quarts. En revanche, les importations pour les fabrications métalliques diminuent fortement, leur part en termes de production passant de la moitié à moins du tiers.

La délocalisation croissante des productions réalisées par les entreprises françaises explique en partie cet accroissement des importations *via* les flux intragroupe en provenance de Bulgarie, d'Allemagne, de Chine et d'Espagne.

La part des produits exportés diminue depuis 1997; d'une petite moitié, elle passe à environ un tiers en 2005. La chute est plus sensible pour les fabrications métalliques. Pour les matériaux composites, la part des exportations se stabilise autour de 30 %. L'Allemagne reste très nettement notre premier client, avec 48 % des exportations totales en 2006. □

Le second œuvre

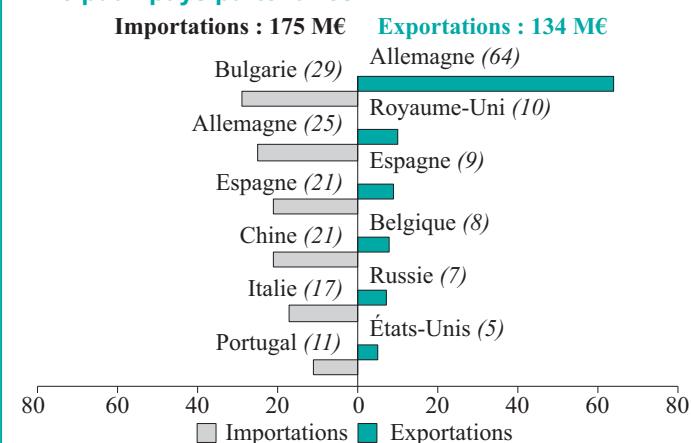
Les produits

	Facturations en millions d'euros		
	1998	2000	2005
Appareils sanitaires en céramique	264	293	316
Appareils sanitaires en métal	21	22	33
Appareils sanitaires en résine	118	145	152

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquêtes de branche

Principaux pays partenaires



Source : Douanes - 2006

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises		7
Effectif employé moyen*		4 003
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	491
Exportations	M€	151
Investissements corporels totaux	M€	11

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT/effectif	k€	41,6
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	33,9
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	30,8
Taux de marge : EBE/VAHT	%	4,0
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	6,9

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Production et commerce extérieur

en millions d'euros	1998			2000			2005		
	Imp.	Prod.	Exp.	Imp.	Prod.	Exp.	Imp.	Prod.	Exp.
Appareils sanitaires en céramique	74	264	133	126	293	143	164	316	119
Appareils sanitaires en métal (287L - 28. 75. 11)	10	21	22	10	22	19	10	33	14
Appareils sanitaires en résine (252E - 25. 23. 12)	51	118	35	53	145	40	116	152	45

Source : Sessi - enquêtes annuelles de branche, Douanes

Radiateurs et chauffe-eau

Les produits

	Facturations en milliers d'euros			Livraisons en unités		
	1995	2000	2005	1995	2000	2005
Chauffe-eau électriques	n.d.	112 000	165 147	n.d.	1 159 333	1 709 290
Radiateurs électriques	n.d.	188 580	219 195	n.d.	2 498 446	3 430 854
Radiateurs de chauffage central	170 136	158 346	89 104	n.d.	n.d.	n.d.
Chaudières de chauffage central	77 343	224 255	211 543	71 396	172 009	135 545
Chaudières murale au gaz	193 445	583 210	730 210	163 699	822 506	876 307
Chauffe-eau, chauffe-bain non électriques	95 513	140 504	147 848	164 673	604 678	533 195

n.d. : non disponible

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi, enquêtes de branche

Dynamisme des échanges extérieurs

Cette activité comprend la fabrication de chauffe-eau, radiateurs électriques et non électriques ainsi que des chaudières pour le chauffage central. Les échanges extérieurs se réalisent essentiellement avec les pays européens, les sociétés françaises appartenant en majorité à des groupes européens. La balance commerciale affiche en 2006 un solde négatif.

Depuis 2005, on enregistre une stagnation du marché apparent aussi bien pour les chaudières que pour les chauffe-eau non électriques. La production enregistre le même palier. La croissance des importations est contrastée suivant les produits : les fabrication de chaudières progressent régulièrement ces 5 dernières années tandis que les importations de chauffe-eau suivent une évolution

sinusoïdale. Les exportations, notamment de chaudières, à destination des nouveaux pays de l'Union européenne (pays de l'Est : Slovaquie, Pologne) enregistrent une augmentation en 2006.

La fabrication de chauffe-eau électriques et radiateurs électriques progresse de 27 % entre 2000 et 2005, tandis que le marché apparent s'accroît de 20 %. Les exportations évoluent en effet quatre fois plus vite. Malgré ces évolutions favorables le solde de la balance commerciale reste déficitaire. La contribution de l'Asie au déficit, réduite en 2000, rattrape maintenant celle de l'Union européenne. La Chine apparaît parmi les principaux fournisseurs en se positionnant sur les convecteurs électriques bas de gamme.

Les innovations technologiques se concentrent sur le respect de l'environnement, l'économie de chaleur et l'hygiène. Les solutions proposées sont l'utilisation de la condensation, la régulation, la convection pour mieux maîtriser la consommation d'énergie d'une part, et des procédés anti-légionellose, d'autre part, afin de garantir un confort sanitaire sans risque. D'autres techniques de chauffage sont en forte progression, basées sur les énergies solaires, les systèmes photovoltaïques et les pompes à chaleur et viennent concurrencer l'activité.

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

	Radiateurs et chauffe-eau	
	électriques	non électriques
Nombre d'entreprises	13	28
Effectif employé moyen*	M€ 2 702	8 740
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 582	1 809
Exportations	M€ 29	537
Investissements corporels totaux	M€ 13	57

Principaux ratios et performances

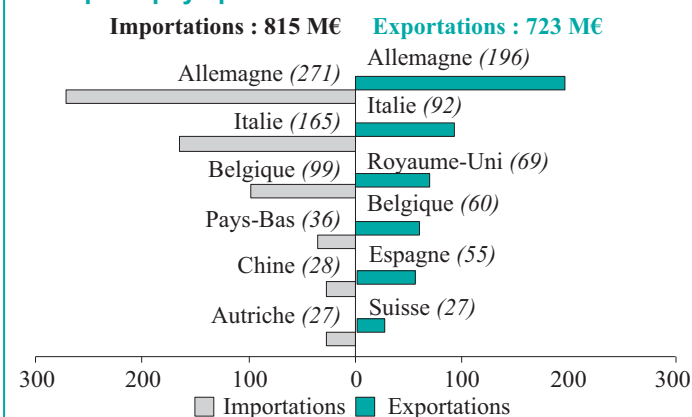
Productivité apparente du travail :			
VAHT/ effectif	k€	65,8	63,0
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	30,6	30,4
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	4,9	29,7
Taux de marge : EBE/VAHT	%	46,3	33,0
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	7,0	10,4

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Principaux pays partenaires



Source : Douanes - 2006

Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

L'ascenseur transporte environ 60 millions de personnes en France par jour. Avec 480 000 appareils en service, dont 440 000 accessibles aux personnes, le parc français des ascenseurs est l'un des plus importants d'Europe et aussi le plus ancien : 60 % des appareils ont plus de 20 ans. Suite à de graves accidents intervenus ces dernières années, de nouvelles lois votées fin 2004 contraignent à une mise à niveau technique des appareils pour renforcer l'entretien et instaurer un contrôle technique obligatoire tous les 5 ans. Par voie de conséquence, les services qui y sont liés et la rénovation du parc se développent.

Une croissance constante

Cette profession, qui assure la conception et le suivi des produits durant plusieurs décennies, développe deux types d'activités : d'une part la conception et la fabrication d'ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques, d'autre part leur installation. La production française est dominée par quatre grands acteurs mondiaux qui, avec leur activité de maintenance, réalisent les trois quarts des ventes de la branche. Il a été vendu 11 000 ascenseurs, dont 9 000 destinés à des immeubles neufs, en France en 2005. Le commerce extérieur est lui aussi dynamique, au-delà des échanges intragroupe. Les exportations principalement destinées aux pays de l'Europe occidentale se tournent vers de nouveaux marchés tels les pays émergents et la Russie. La balance commerciale de ce secteur est excédentaire. Certaines PMI se sont spécialisées dans l'installation et dans la fabrication de composants, activités annexes demandant une forte spécialisation. Une partie de la profession n'assure que les activités de service maintenance, modernisation des appareils et assistance aux usagers.

Une innovation marquée

Soucieux de la sécurité et du confort des usagers, ce secteur est très innovant (par ex. : détecteurs permettant la réouverture automatique des portes avant tout choc avec le passager, surveillance à distance). L'ascenseur de demain communiquera avec son passager et avec l'extérieur. Le secteur « tapis roulant » français est également à la pointe de l'innovation (par ex. : trottoir rapide muni d'un système d'accélération et de freinage). □

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises	65
Effectif employé moyen*	17 737
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 2 475
Exportations	M€ 330
Investissements corporels totaux	M€ 17

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT/effectif	k€	69,9
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	50,1
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	13,3
Taux de marge : EBE/VAHT	%	36,3
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	1,4

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Les produits

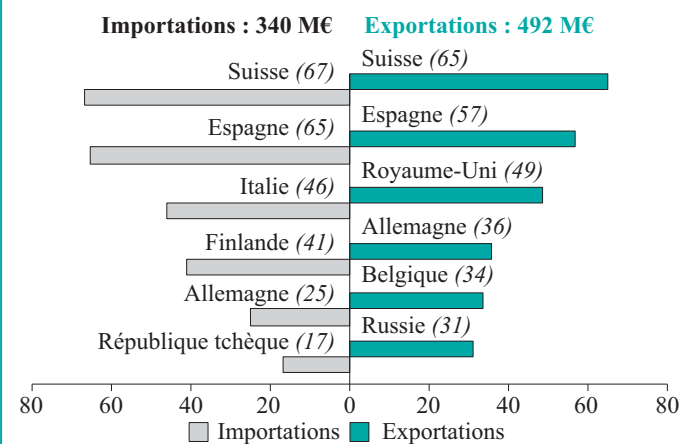
Facturations totales en millions d'euros

	1995	2000	2005
Ascenseurs et monte-charges électriques	199	273	365
Ascenseurs et monte-charges hydrauliques	87	107	49
Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	57	73	28
Parties et pièces détachées	125	216	250
Réparation et transformation	226	348	574
Entretien	619	755	880
Total	1 313	1 772	2 146

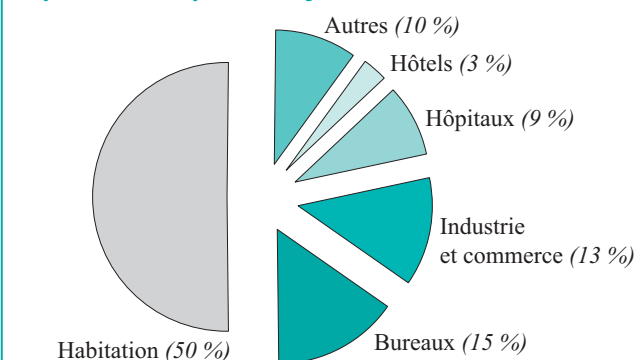
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Sources : FIEE, Sessi - enquête annuelle de branche

Principaux pays partenaires



Répartition du parc français des ascenseurs



Principaux parcs d'ascenseurs en Europe

Pays	Nombre
Italie	600 000
Allemagne	490 000
France	470 000
Espagne	450 000
Royaume-Uni	150 000

Source : Fédération des ascenseurs - 2003

Plâtre

Le plâtre est produit à partir de gypse naturel ou synthétique. Le plâtre est utilisé dans le bâtiment, comme enduit ou pour la fabrication d'éléments en plâtre – essentiellement carreaux et plaques. Ses propriétés d'isolant phonique et thermique, de régulateur de l'hygrométrie et son rôle dans la protection contre le feu sont largement mises à profit.

Un produit technique apprécié

Depuis dix ans, le chiffre d'affaires du secteur croît régulièrement, favorisé en particulier par diverses mesures fiscales. Les professionnels subissent toutefois la hausse conjointe du cours du pétrole et des coûts des matières premières, dont l'acier utilisé dans la réalisation des cloisons amovibles en particulier.

Entre 2000 et 2005, la production du plâtre et ses produits exprimée en termes de facturation progresse de plus de 20 %, tirée par la fabrication d'éléments en plâtre en hausse de plus de 16 %. Car, pendant la même période, la production de plâtre baisse de près de 15 %.

La part des importations comparée à la production de l'industrie plâtrière demeure relativement stable (moins de 12 %). Toutefois, le plâtre importé est en légère hausse. L'Allemagne constitue notre premier fournisseur pour le plâtre et ses éléments dérivés. Pendant la même période, la part de production exportée faiblit légèrement (-1,5 %) mais dépasse largement les 10 %. La Belgique représente le premier client de l'Hexagone pour l'ensemble des segments de la production.

L'industrie plâtrière française occupe le deuxième rang mondial pour l'extraction de gypse et la production de plâtre, derrière les États-Unis.

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

Nombre d'entreprises	8
Effectif employé moyen*	4 114
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 1 206
Exportations	M€ 94
Investissements corporels totaux	M€ 59

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT/effectif	k€	100,6
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	34,4
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	7,8
Taux de marge : EBE/VAHT	%	44,7
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	14,2

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Le second œuvre

Les produits

	1998	2000	2005
	millions de m ²		
Plaques ou planches de plâtre	184	209	249
Autres planches, plaques, carreaux en plâtre	12	11	8
Ouvrages en plâtre	19	18	19
	millions de tonnes		
Plâtres	1 052	1 016	864
Gypse et anhydrite	2 070	2 156	1 640

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction

Évolution 2000/2005 production et commerce extérieur

Facturations en millions d'euros

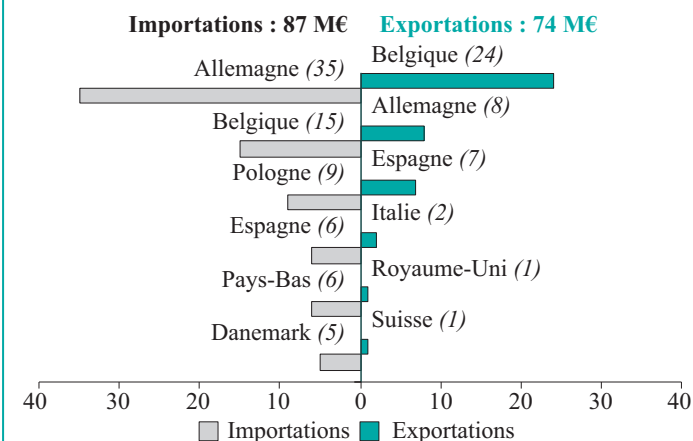
2000			2005		
Imp.	Prod.	Exp.	Imp.	Prod.	Exp.
74	603	74	81	729	78

Source : UNICEM, Douanes

Un secteur engagé pour le développement durable

Au cours de la dernière décennie, les industriels du plâtre ont pris des engagements en matière de respect et de protection de l'environnement, s'inscrivant dans une démarche de développement durable. La réduction des émissions de poussières sur les sites de production, le choix du recours à des matériaux recyclés, la récupération d'eaux usées, le recyclage des déchets de chantier et la valorisation de ceux issus de fabrication, la remise en état des carrières à la fin de leur exploitation constituent les axes de cette démarche. Plus récemment, les acteurs de la filière ont complété leur engagement en adhérant à la démarche HQE. □

Principaux pays partenaires



Source : Douanes - 2006

Ces champs d'activité couvrent la production de verre brut et sa transformation en glaces, verres trempés, feuilletés ou en vitrages isolants, à destination des industriels du bâtiment et de l'automobile. Structurellement, ces deux secteurs s'opposent. Le verre plat, très concentré, est constitué d'entités issues de groupes internationalisés ; en revanche, la transformation, beaucoup plus atomisée, est dominée par les PME.

Le verre plat

Après un repli de 4 % en 2005, la production retrouve un niveau comparable à celui de 2004, soit 1 347 millions de tonnes. Au cours des dix dernières années, la production progresse toutefois de 37 % en volume. Le chiffre d'affaires réalisé en 2005 représente 15 % de celui réalisé par l'Europe des 25. La balance commerciale affiche un solde excédentaire pour les dix dernières années. Il atteint 121 millions d'euros pour 2006, soit un taux de couverture de 167, en progression de 20 % depuis l'an 2000. Le marché du verre plat concerne essentiellement les pays limitrophes. L'Allemagne, principal pays en termes de débouchés, reçoit 30 % des exportations. Toutefois, les États-Unis occupent le troisième rang, en absorbant près de 10 % de nos exportations. Les échanges sont plus équilibrés avec la Belgique.

La transformation du verre plat

La transformation du verre plat est destinée pour les deux tiers au secteur du bâtiment. L'application de mesures fiscales sur le logement neuf et ancien a favorisé la croissance de la production de verre, qui a progressé en volume de 60 % sur 10 ans. En 2005, les importations représentent un cinquième de la production. Elles ont fortement augmenté depuis le milieu de la décennie 1990.

En 1995, les échanges commerciaux du secteur étaient légèrement déficitaires, avec un taux de couverture de 98. En 2005, la balance

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

	Verre plat	Transformation du verre
Nombre d'entreprises	8	92
Effectif employé moyen*	2 997	10 828
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 829	1 669
Exportations	M€ 428	363
Investissements corporels totaux	M€ 31	44

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail :		Verre plat	Transformation du verre
VAHT/effectif	k€	96,7	46,9
Taux de valeur ajoutée :			
VAHT/CAHT	%	35,0	30,4
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	51,6	21,8
Taux de marge : EBE/VAHT	%	33,2	23,5
Taux d'investissement :			
Inv./VAHT	%	10,6	8,7

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Le second œuvre

Les produits

	Chiffre d'affaires millions d'euros			Production milliers de m ²		
	1995	2000	2005	1995	2000	2005
Vitrages isolants	269	387	470	9	13	15
Verre de sécurité	174	223	242	7	9	11

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

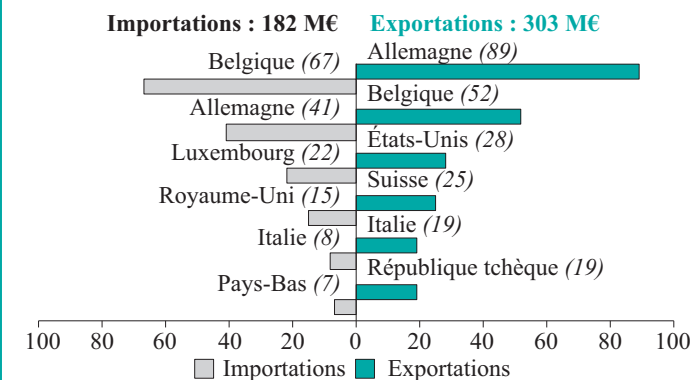
Source : Sessi - enquêtes de branche

commerciale devient fortement déficitaire : le déficit de 270 millions ramène le taux de couverture à 65. L'Allemagne, l'Italie et la Belgique constituent les principaux partenaires européens de l'Hexagone.

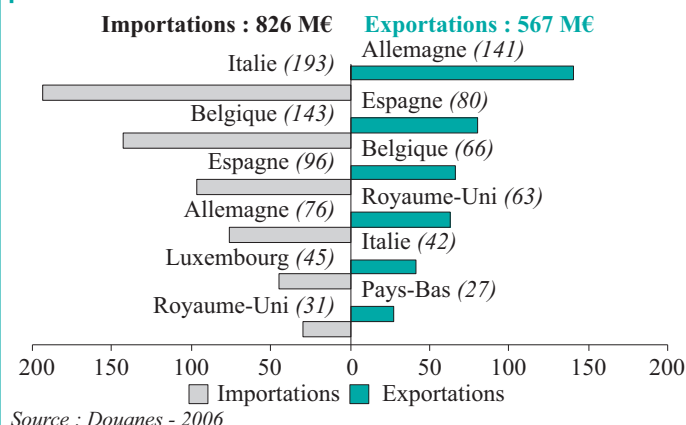
Innovation et perspectives

Dans le cadre des préoccupations environnementales, la rénovation du parc résidentiel, qui compte 30 millions de logements dont 65 % construits avant 1975, constitue un moteur essentiel de l'innovation pour le bâtiment. Les innovations de produits se font plutôt à l'initiative des producteurs de verre. Elles répondent à une demande croissante en surfaces vitrées facilitant la gestion de la température et de la luminosité. □

Verre plat : principaux pays partenaires



Transformation de verre plat : principaux pays partenaires



Menuiseries en bois, métal et matières plastiques

Prédominance des menuiseries plastiques

L'activité des menuiseries comprend la fabrication de portes, fenêtres, portes-fenêtres, baies et volets en bois, plastiques et métal, ainsi que les portails et portes de garage, destinés à la construction individuelle ou industrielle et tertiaire.

Les menuiseries plastiques sont incontestablement prédominantes sur ce marché en raison d'un excellent rapport qualité prix et de leur facilité d'entretien. En 2006, les industriels du PVC ont produit 7 millions de portes et de fenêtres, progressant de 3 % par rapport à 2005. Le segment de la rénovation profite tout particulièrement à l'activité des plastiques, notamment pour les fenêtres, tandis que le bois se maintient pour les portes et dans l'habitat de tradition pour ses qualités esthétiques.

Le métal est très présent dans le domaine des portes sécurisées et des portes de garage en acier ou en fer. Omniprésent dans le secteur industriel et tertiaire, l'aluminium continue néanmoins sa percée sur le segment des particuliers dans le haut de gamme fenêtres et portes-fenêtres en jouant la carte de la colorisation et des matières composites de type bois/aluminium. La prise en compte des contraintes environnementales et la montée des préoccupations liées au développement durable, invoquées par les producteurs d'aluminium ne sont pas encore parvenues à infléchir le marché en leur faveur.

Prix des matières premières en hausse

Pour l'ensemble des menuiseries, l'augmentation du prix des matières premières et du pétrole a amputé la marge des entreprises, les achats représentant plus de 40 % de leur chiffre d'affaires. Grâce à un accroissement de leurs ventes en volume, les industriels des menuiseries plastiques n'ont pas répercuté cette hausse. Par

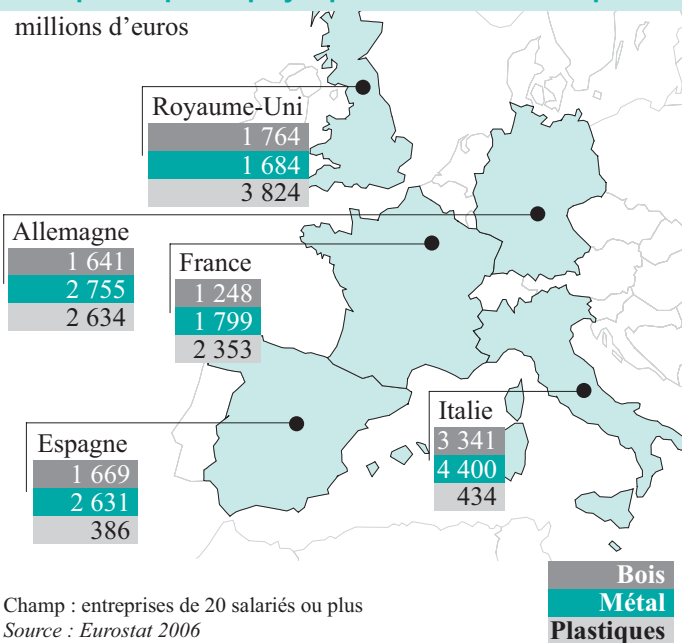
Les produits

	Facturations en millions d'euros		
	1995	2000	2005
Bois	987	995	1 175
Métal	810	1 111	1 175
Plastique	937	1 537	2 353

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquêtes de branche

Les principaux pays producteurs européens



contre, les fabricants de menuiseries en bois ont augmenté leurs prix du fait de la surenchère sur les ventes de bois. La tendance est également à la hausse chez les producteurs de menuiseries en métal aluminium et acier. D'ailleurs, cette tension du marché des matières premières sur le métal s'accroît en 2006 et 2007.

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

	Bois	Métal	Plastique
Nombre d'entreprises	154	165	165
Effectif employé moyen*	17 045	11 685	17 235
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 2 187	1 685	2 504
Exportations	M€ 34	122	38
Investissements corporels totaux	M€ 74	53	59

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail :		Bois	Métal	Plastique
VAHT/effectif	k€	42,4	47,3	46,6
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	33,0	32,8	32,1
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	1,6	7,2	1,5
Taux de marge : EBE/VAHT	%	23,9	28,7	29,3
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	10,2	9,5	7,3

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Des échanges limités

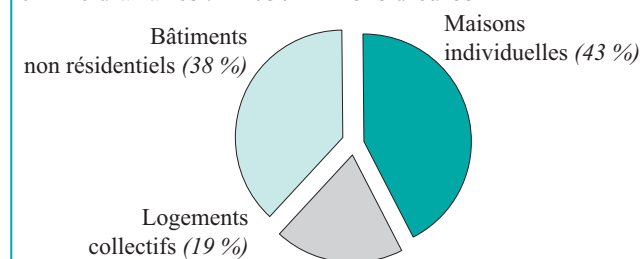
Les échanges se limitent aux pays limitrophes : l'Allemagne est le principal fournisseur de la France pour les menuiseries métalliques et PVC, alors que le Danemark est le principal pays d'importation des menuiseries en bois. Ces échanges sont peu importants du fait de la petite taille des entreprises dont la spécificité est d'assurer la pose *in situ* et le « sur mesure ». Ce sont majoritairement les filiales appartenant à des groupes français ou étrangers ainsi que quelques entreprises indépendantes qui réalisent la majorité des exportations. Le montant des exportations est très faible quelle que soit la matière : 7,2 % pour les menuiseries métalliques et seulement 1,5 % du chiffre d'affaires pour le PVC et le bois, très en deçà de la moyenne des entreprises du second œuvre (24 %).

Depuis 1999, date à laquelle les exportations ont atteint 5 % de la production, elles décroissent, et ne représentent plus que 2,5 %, avec en 2006 un léger rebond grâce aux menuiseries en métal. La demande intérieure s'étant légèrement accrue ces deux dernières années, les importations atteignent aujourd'hui 10 % de la production alors qu'elles en représentaient 8 % il y a dix ans.

La production française a, quant à elle, progressé de près de 4 % en moyenne sur dix ans. Elle se situe au 5^e rang européen de la production des menuiseries bois, au 4^e pour les menuiseries métalliques et au 3^e pour les plastiques. L'Italie domine la production des menuiseries bois et métal. Quant aux menuiseries plastiques, le Royaume-Uni reste le leader incontesté, suivi par l'Allemagne et la France.

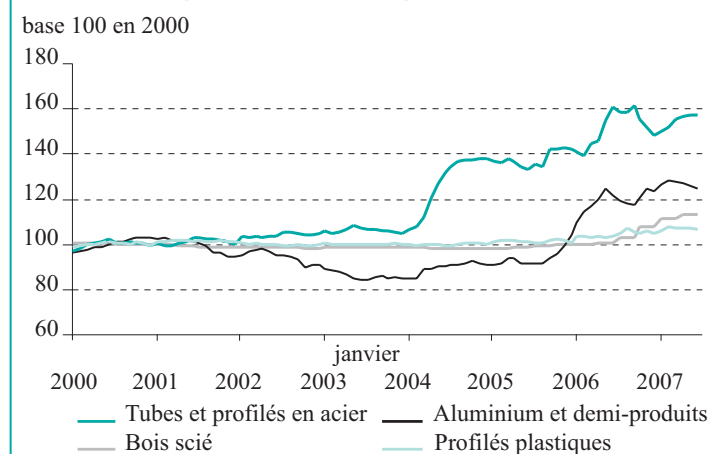
Pose menuiseries

chiffre d'affaires : 14 737 millions d'euros



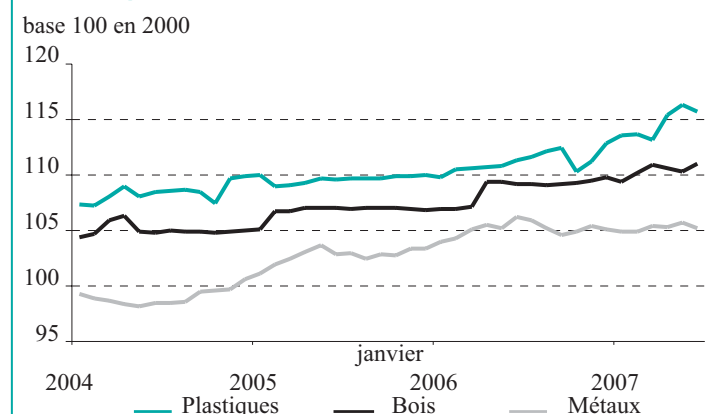
Source : SESP

Évolution du prix des matières premières



Source : Insee

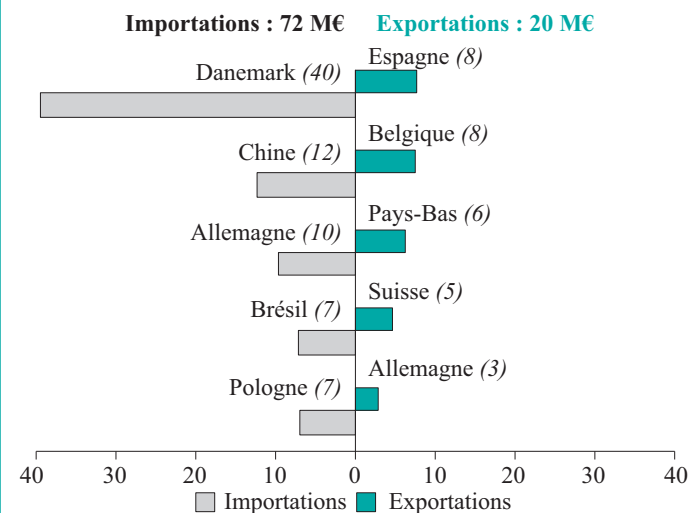
Prix à la production



Source : Insee

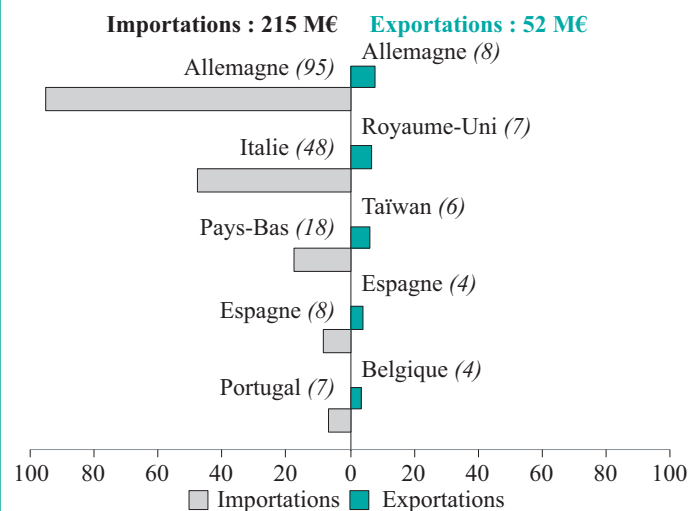
Principaux pays partenaires ...

... bois



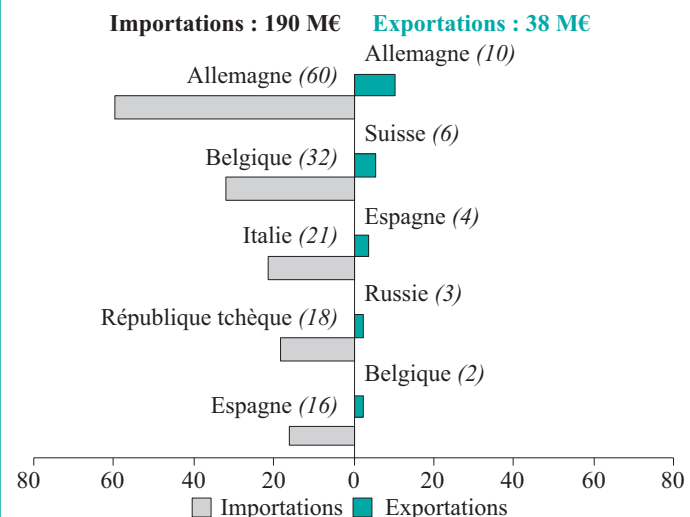
Source : Douanes - 2006

... métal



Source : Douanes - 2006

... plastiques



Source : Douanes - 2006

Revêtements des sols et des murs

La production nationale s'oriente vers le plastique et le bois

Les revêtements de sols et murs rassemblent les moquettes, les revêtements plastiques, les parquets et les carreaux en céramique.

Utilisés depuis 60 ans, *les revêtements en matières plastiques* connaissent désormais un large usage dans la construction, de l'habitation individuelle aux mégastructures.

Trois groupes de dimension internationale dominent la production française. Par calandrage et enduction, quelques 130 milliers de tonnes de matières premières sont annuellement transformées en 60 millions de m² de surfaces couvrantes.

Stabilisée au fil des années pour ses débouchés dans le bâtiment, cette activité connaît un à-coup en 2004. Sur dix années, les quantités produites ont augmenté de 16 %, dont 9 % cette année-là.

La production européenne atteint 310 millions de m² et équivaut à un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros. Les échanges des producteurs européens conservent un caractère quasi intracommunautaire. La France et le Royaume-Uni produisent 40 % des revêtements en matières plastiques. En 2005, la production nationale devance celle réalisée outre-Manche.

La *production de parquets* comprend la fabrication de lames pour parquets en conifères et en feuillus ainsi que les panneaux pour parquets mosaïques et contrecollés en bois. Au cours des dix dernières années, les quantités produites ont augmenté de 7 %, et notamment pour les panneaux contrecollés, qui ont progressé de 18 % entre 2000 et 2006. La tendance oriente le choix vers le par-

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

	Textile	Plastique	Parquets	Céramique
Nombre d'entreprises	17	8	39	20
Effectif employé moyen*	1 497	2 966	2 726	3 022
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 260	921	416	407
Exportations	M€ 112	337	68	126
Investissements corporels totaux	M€ 5	16	14	12

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail : VAHT/effectif	k€	33,8	71,4	43,5	40,0
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	19,4	23,0	28,5	29,7
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	42,9	36,6	16,5	30,9
Taux de marge : EBE/VAHT	%	-9,7	31,3	22,2	4,6
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	10,6	7,7	11,8	9,9

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Les produits

	Chiffre d'affaires millions d'euros		
	1995	2000	2005
Textile	680	590	392
Plastique	246	nd	372
Parquets	nd	119	224
Céramiques	nd	235	190

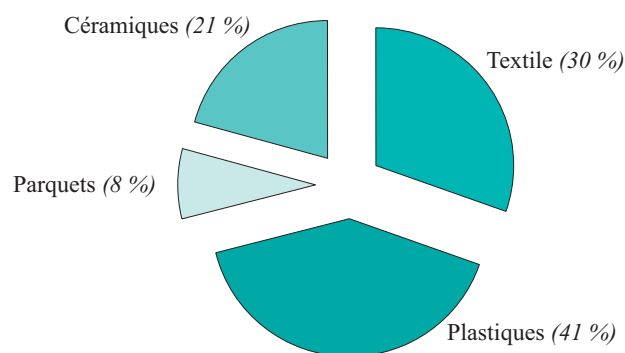
nd : non disponible

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - Scees - enquêtes de branche

Répartition

Production : 147 millions de m²



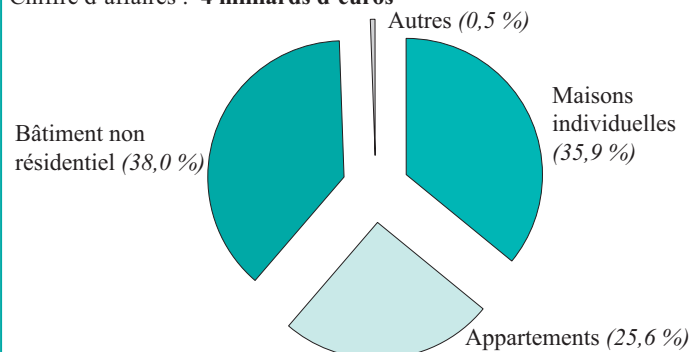
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquêtes de branche

quet fini contrecollé, vieilli et facile à poser. Le chêne et le hêtre demeurent toujours les essences les plus utilisées face à la progression des bois tropicaux. L'Aquitaine et le Centre réalisent 60 % de la production. Une grande majorité de fabricants français intègrent une activité de sciage. La France se situe au 7^e rang de la production européenne, avec 8 % du total, derrière la Suède, la Pologne et l'Allemagne et arrive en quatrième position de la consommation européenne, derrière l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

Répartition du chiffre d'affaires des poseurs par type d'ouvrage

Chiffre d'affaires : 4 milliards d'euros



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : SESP

Peintures, enduits et colles

De très fortes évolutions pour les produits destinés au bâtiment et au grand public

Une entreprise sur cinq fabriquant des peintures, des colles-ciments et des colles-mortiers, consacre principalement son activité à des produits destinés au bâtiment et au grand public. Entre 1995 et 2005, la production en tonnage de mastics et enduits et de colles-ciments et colles-mortiers progresse globalement de plus de 80 %. Les peintures en milieu aqueux et les peintures solvantées à base de polyesters augmentent d'environ 40 %. Seule la production de peintures solvantées à base de polymères acryliques ou vinyliques régresse notablement.

Les échanges internationaux de l'activité **peintures et enduits, toutes utilisations confondues**, affichent un solde positif en faveur de la France. Il n'en demeure pas moins que notre pays reste déficitaire avec ses principaux partenaires, tous européens, et ce, particulièrement avec l'Allemagne, premier client et fournisseur. Entre 1997 et 2006, les exportations doublent, tandis que les importations ne progressent que de 50 %. La France améliore son positionnement à l'étranger, mais demeure cependant fortement importatrice. Les exportations représentent 28 % du chiffre d'affaires réalisé en 2005, les importations 23 %. Ce sont les échanges de peintures et vernis acryliques ou vinyliques en milieu aqueux qui progressent le plus, avec maintien d'un solde commercial positif.

Le commerce extérieur des **colles-ciments et colles-mortiers** enregistre aussi un fort accroissement. Mais la situation reste déficitaire, principalement avec l'Allemagne, premier fournisseur de la France. Le montant des exportations atteint 15 % du chiffre d'affaires du segment en 2005, les importations se situant à 17 %. La France consomme la plus grande partie de sa production. □

Les entreprises

Chiffres clés du secteur

	Peintures, enduits, colles ciment et mortiers
Nombre d'entreprises	27
Effectif employé moyen*	6 571
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 1 889
Exportations	M€ 283
Investissements corporels totaux	M€ 53

Principaux ratios et performances

Productivité apparente du travail :		
VAHT / effectif	k€	79,9
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	27,8
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	15,0
Taux de marge : EBE / VAHT	%	32,2
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	10,0

* Y compris le personnel intérimaire

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise 2005

Les produits

	Livraisons en tonnes		
	1995	2000	2005
Peintures en milieu aqueux			
Bâtiment *	120 412	155 139	168 677
Grand public *	78 115	113 019	121 956
Peintures solvantées			
à base de polyesters			
Bâtiment	72 357	79 055	103 766
Grand public	52 868	65 660	46 270
Peintures solvantées à base de polymères acryliques ou vinyliques pour le bâtiment et le grand public	51 089	45 527	37 636
Autres peintures à base de polymères synthétiques pour le bâtiment et le grand public	40 634	46 737	61 694
Peintures solvantées autres qu'à base de polymères acryliques ou vinyliques pour le bâtiment et le grand public	520	3 003	11 521
Mastics et enduits	96 220	103 937	179 383
Colles-ciments et colles-mortiers **	217 653	347 476	389 255

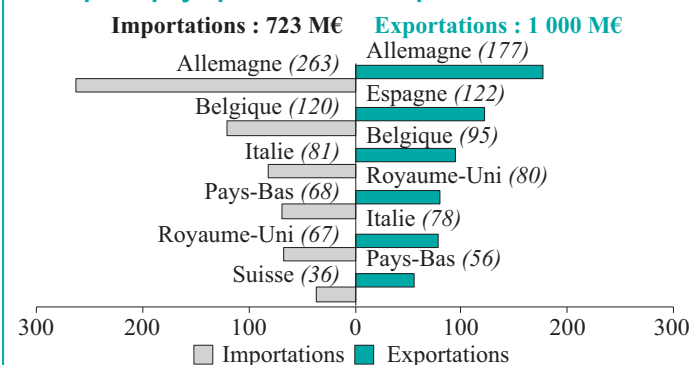
* répartition partiellement estimée

** emballages > 1 kg

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

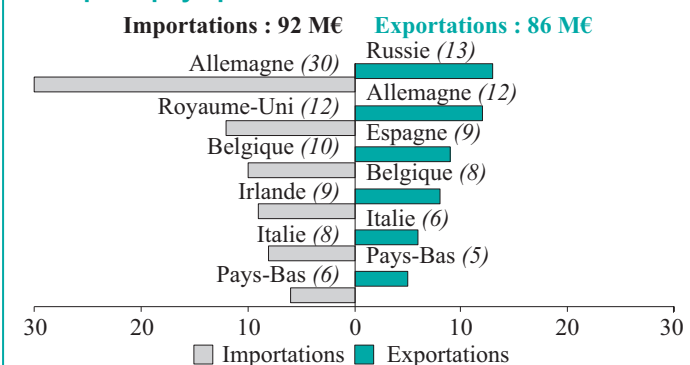
Source : Sessi - enquêtes de branche

Principaux pays partenaires des peintures et vernis



Source : Douanes - 2006

Principaux pays partenaires des colles



Source : Douanes - 2006

PRINCIPAUX CONCEPTS

Un **secteur** se définit comme un regroupement d'entreprises ayant la même activité principale. Cette activité est déterminée par l'unité de production industrielle dominante.

Une **branche** se définit par la production d'un même produit. La branche est le regroupement de l'ensemble des unités homogènes de production correspondant à un même produit.

Les branches sont représentées par les syndicats professionnels, souvent regroupés en fédérations.

VARIABLES

Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)

Montant global, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.

Exportations réalisées directement par les entreprises industrielles

Ventes à l'exportation déclarées directement (sans passage par des sociétés tierces) par les opérateurs industriels, intégrant les livraisons intracommunautaires. À ne pas confondre avec les déclarations recensées par les douanes et établies par produits, en provenance de toutes les entreprises, industrielles ou non, y compris les unités de moins de vingt personnes.

Investissements (hors crédit-bail)

Les investissements corporels hors apports sont la somme des dépenses consacrées par les entreprises à l'acquisition ou à la création de moyens de production. C'est le flux qui alimente le stock des immobilisations. Ce poste comprend les immobilisations en cours mais exclut les immobilisations incorporelles et financières et les équipements financés par crédit-bail.

AGRÉGATS ET RATIOS

Marché apparent

Marché apparent = production + importations - exportations

Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)

Solde des opérations de production de l'entreprise.

Le mode de calcul est le suivant :

$VAHT = CAHT + \text{production stockée} + \text{production immobilisée} - \text{consommation intermédiaire au sens large}$.

C'est une grandeur additive sans doubles comptes.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste de la valeur ajoutée hors taxes (VAHT), une fois déduits les taxes et impôts à la production, les frais de personnel (salaires et charges) et ajoutées les subventions d'exploitation.

Capacité d'autofinancement (CAF)

Ressources brutes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice.

Productivité apparente du travail (VAHT / EFFECTIF)

Rapport de la VAHT à l'effectif moyen employé. Indicateur de rendement apparent de la main-d'oeuvre.

Taux de valeur ajoutée ou taux d'intégration (VAHT / CAHT)

Rapport entre valeur ajoutée hors taxes et chiffre d'affaires hors taxes.

Ce ratio est un indicateur du degré d'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire de l'importance des transformations qu'elle fait subir aux produits dans la filière de fabrication. Son évolution est influencée, à intégration constante, par les différences d'évolution du prix des biens et services acquis et du prix de vente des biens produits.

Structurellement, un ratio élevé traduit l'existence d'un processus de production comportant une part importante de transformation des produits dans la filière de fabrication.

Taux d'exportation (EXP / CAHT)

Le taux d'exportation (rapport entre les exportations des seules entreprises industrielles et le chiffre d'affaires hors taxes) permet d'apprécier la part des exportations dans les ventes totales.

Taux de marge (EBE / VAHT)

Le taux de marge mesure la part de la valeur ajoutée qui revient aux entreprises après le paiement des frais de personnel.

Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)

Charges liées à l'endettement de l'entreprise rapportées à l'excédent brut d'exploitation.

Taux d'investissement (INV / VAHT)

C'est le rapport entre investissements corporels hors apports et valeur ajoutée hors taxes.

Ce taux dépend de facteurs structurels (intensité capitaliste du secteur, durée de vie des équipements, etc.). Mais il est également fonction des mutations technologiques, de l'innovation, de la situation économique des entreprises et de leurs possibilités de financement.

Taux d'autofinancement (CAF / Investissements)

Indicateur de la part des investissements corporels pouvant être assurée par un financement interne.

UNITÉS ET SIGLES CONVENTIONNELS EMPLOYÉS

M€ : millions d'euros

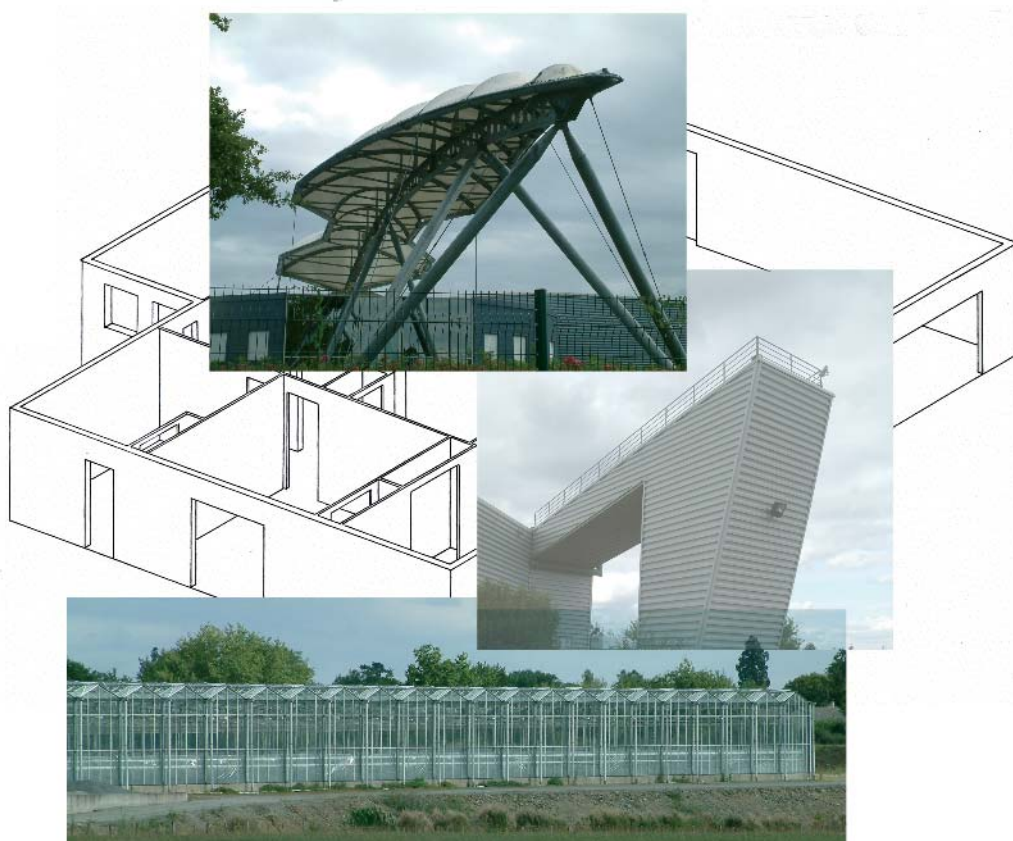
k€ : milliers d'euros

n.d. : non disponible

n.e. : non enquêté

Une entreprise industrielle sur dix, employant 20 salariés ou plus, est dans le secteur des fournisseurs de la construction. Riche de près de 260 000 emplois, ce secteur offre une production très diversifiée pour les acteurs du gros œuvre et du second œuvre.

Ce dossier, réalisé à l'occasion du salon BATIMAT 2007, présente les principales caractéristiques d'activités particulièrement actives au sein de l'industrie manufacturière, confrontée à la concurrence internationale et aux enjeux du développement durable. Les évolutions sur près de dix ans des principales productions concernées rapprochées des chiffres du commerce extérieur correspondant sont synthétisées dans ce document.



sessi

ISSN 1625 - 1555

7 €

N° PI039

SESSI : Service des études et des statistiques industrielles
10, rue Auguste Blanqui - 93186 MONTREUIL CEDEX
Téléphone : 01 41 63 58 60 - Télécopie : 01 41 63 58 59
Information sur internet : www.industrie.gouv.fr/sessi